



Rapport d'activité de l'établissement pour l'année 2012

Bilan annuel 2012 du contrat d'objectifs 2012 - 2014

Rapport présenté pour adoption par le Conseil d'administration en séance du 28 mars 2013

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS.....	3
1. SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET POLICE DE L'ENVIRONNEMENT.....	5
OBJECTIF 1 : ASSURER UN NIVEAU DE SURVEILLANCE ET DE POLICE ADAPTÉ AUX ENJEUX DE L'ESPACE CLASSÉ EN PARC NATIONAL.	5
OBJECTIF 2 : POURSUIVRE L'ANIMATION DES MISSIONS DE POLICE À L'ÉCHELLE DE L'ÉTABLISSEMENT ET INTÉGRER PROGRESSIVEMENT CES MISSIONS DANS LES PLANS DE CONTRÔLE DE POLICE DE L'ENVIRONNEMENT EN DÉPARTEMENT	7
2. CONNAISSANCE ET SUIVI CONTINU DU PATRIMOINE NATUREL, CULTUREL ET PAYSAGER.....	8
OBJECTIF 3 : ACQUÉRIR LES CONNAISSANCES NÉCESSAIRES À LA GESTION DU TERRITOIRE DU PARC NATIONAL, ET À LA PARTICIPATION À DES RÉSEAUX DE SUIVIS NATIONAUX EN TANT QUE TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE	8
OBJECTIF 4 : METTRE À DISPOSITION LES OUTILS MODERNES DE SAISIE DE DONNÉES ET DE RESTITUTION DU TERRITOIRE ÉLARGI AU PARCO NATURELE ALPI MARITTIME.....	9
OBJECTIF 5 : METTRE EN PLACE LES DISPOSITIFS PERMETTANT LE SUIVI DU PATRIMOINE (NATUREL).....	11
OBJECTIF 6 : METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME D'INVENTAIRE ET D'ÉTUDE DU PATRIMOINE CULTUREL, MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL	12
OBJECTIF 7 : CONSTRUIRE UN OBSERVATOIRE DES PAYSAGES ET LE METTRE EN ŒUVRE.....	13
3. PARTICIPATION À LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.....	15
OBJECTIF 8 : FAVORISER LA RÉALISATION DE RECHERCHES DANS LES DOMAINES PRIORITAIRES À L'ÉCHELLE NATIONALE.....	15
OBJECTIF 9 : POURSUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'INVENTAIRE BIOLOGIQUE GÉNÉRALISÉ (ATBI+M).....	17
4. ETUDES ET INGÉNIERIE EN SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE.....	19
OBJECTIF 10 : SOUTENIR LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL S'INSCRIVANT DANS LA FUTURE CHARTE.....	19
5. INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE NATUREL, CULTUREL ET PAYSAGER.....	21
OBJECTIF 11 : MAINTENIR, AMÉLIORER OU VALORISER L'ÉTAT DU PATRIMOINE NATUREL.....	21
OBJECTIF 12 : METTRE EN ŒUVRE DES INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE PAYSAGER EN APPLICATION DE LA CHARTE	26
OBJECTIF 13 : IDENTIFIER LES ZONES ET THÈMES À ENJEUX ET ÉLABORER UNE STRATÉGIE D'INTERVENTION SUR LE PATRIMOINE CULTUREL	27
6. CRÉATION ET MAINTENANCE D'INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL.....	28
OBJECTIF 14 : DISPOSER D'INFRASTRUCTURES DE QUALITÉ.....	28
OBJECTIF 15 : AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ AUX INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL DU PARC NATIONAL.....	31
7. PRESTATIONS D'ACCUEIL, D'ANIMATION ET DE PÉDAGOGIE.....	32
OBJECTIF 16 : DÉVELOPPER LES ACTIONS DE SENSIBILISATION DE LA POPULATION À LA CONSERVATION DES PATRIMOINES NATURELS ET CULTURELS ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	32
OBJECTIF 17 : MAINTENIR LE NIVEAU DE FRÉQUENTATION DES LIEUX D'ACCUEIL	36
8. CRÉATION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION ET DE PÉDAGOGIE.....	37
OBJECTIF 18 : RENFORCER LA COMMUNICATION, NOTAMMENT LOCALE, SUR LE PARC NATIONAL	38
OBJECTIF 19 : DIVERSIFIER LES OUTILS DE COMMUNICATION / PÉDAGOGIE ET LES CIBLES.....	40
9. SOUTIEN ET MANAGEMENT.....	41
OBJECTIF 20 : DÉVELOPPER LA DÉMARCHE D'ÉCORESPONSABILITÉ AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC.....	41
OBJECTIF 21 : METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE RÉORGANISATION DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE EN TENANT COMPTE DES CONTRAINTES SUR LES MOYENS	42
OBJECTIF 22 : OPTIMISER LE DISPOSITIF DE PILOTAGE GLOBAL DE L'ÉTABLISSEMENT.....	43
OBJECTIF 23 : METTRE EN ŒUVRE CONCRÈTEMENT LE SCHÉMA PLURIANNUEL DE STRATÉGIE IMMOBILIÈRE 2010-2015.....	45
OBJECTIF 24 : METTRE EN ŒUVRE CONCRÈTEMENT LE SCHÉMA DIRECTEUR DU SYSTÈME D'INFORMATION (SDSI).....	46

ANNEXES.....	47
ANNEXE 1 : RÉCAPITULATIF DES MOYENS ALLOUÉS PAR L'ÉTAT EN 2011 ET RÉSULTATS OBTENUS.....	49
ANNEXE 2 : STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE POLICE ET DE SURVEILLANCE.....	51
ANNEXE 3 : MISE EN ŒUVRE ET RÉSULTATS DES PROGRAMMES DE RECHERCHE SE DÉROULANT DANS LE PARC NATIONAL DU MERCANTOUR.....	52
ANNEXE 4 : COMPTE RENDU DE LA MISSION « CONNAISSANCE ET SUIVI DU PATRIMOINE ».....	54
ANNEXE 5 : STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ ACCUEIL ET ANIMATION.....	68
ANNEXE 6 : STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ ENTRETIEN ET RESTAURATION DES SENTIERS	71
ANNEXE 7 : DÉMARCHE D'ORGANISATION CIBLE – PRINCIPES D'ORGANISATION ET DE FONCTIONNEMENT.....	75

Avant-propos

Ce rapport est destiné à rendre compte au Conseil d'administration de l'activité de l'établissement pour l'année 2012. Il s'agit de la première année de mise en œuvre du troisième contrat d'objectifs entre l'établissement public du parc national du Mercantour et l'Etat ; ce contrat est construit selon les mêmes axes que les précédents, correspondant aux neuf domaines d'activité des parcs nationaux.

L'année 2012 a été celle de l'achèvement des phases de consultation sur le projet de charte, et surtout de son approbation par décret du Premier ministre le 28 décembre 2012, après un examen du texte par le Conseil d'Etat. Un fort investissement du Président du Conseil d'administration, de plusieurs administrateurs et de l'établissement aura été nécessaire pour parvenir à stabiliser ainsi définitivement la charte, ouvrant pour 2013 la voie au processus d'adhésion des communes.

Sur le plan opérationnel, 2012 aura aussi été riche d'événements avec les acteurs du territoire, comme par exemple : de très nombreuses actions en matière d'éducation à l'environnement (échanges scolaires transfrontaliers, projets pédagogique sur les insectes dans le Haut Var -Cians, école des neiges en Haute Tinée...), des expositions présentées sur le territoire ou sur le littoral (« Mercantour, l'esprit des lieux à Valberg, « Taxons » à Monaco), la relance du programme de réintroduction du Gypaète en partenariat avec Monaco et le Parco Naturale Alpi Marittime, l'organisation d'un colloque dressant le bilan et les perspectives de l'inventaire généralisé de la biodiversité (ATBI), la participation aux échanges franco-italiens de définition de la candidature UNESCO, la formation de professionnels du tourisme sur le handicap, le concours prairies fleuries ouvert pour la première fois vers l'Italie, la finalisation et l'inauguration des travaux de requalification du Col de Larche Maddalena, la création d'un circuit pour le cyclotourisme « Grand Tour Alpi Marittime Mercantour » et sa première mise en œuvre...

L'été 2012 a été une période difficile pour l'établissement, qui s'est trouvé pris à plusieurs reprises dans la tourmente médiatique venue amplifier des tensions réelles sur le terrain. Des réponses ont été recherchées en interne, notamment en mobilisant les instances de concertation pour travailler sur les procédures et les postures de l'établissement. En externe, le Parc a encore accentué la communication sur la charte, afin d'éviter l'amalgame entre ce projet de territoire et certaines questions exclusivement liées au cœur de parc et aux missions régaliennes de l'établissement. En particulier, le Président du Conseil d'administration a réuni les maires des communes concernées par le parc pour un échange très ouvert sur la charte et les enjeux de l'adhésion.

Au plan interne, l'année a mobilisé le personnel dans une réflexion sur l'organisation future de l'établissement. Il est en effet nécessaire de repenser notre organisation et notre fonctionnement, dans le double objectif de répondre au mieux aux enjeux de la charte et de tenir compte des efforts budgétaires qui nous sont demandés. L'aboutissement de ces travaux est prévu pour 2013, de manière à tenir compte notamment du résultat du processus d'adhésion.

Enfin, et pour continuer à nous projeter dans l'avenir, deux des propositions de projet présentées par l'établissement pour des cofinancements européens (ALCOTRA) ont été acceptées en fin d'année. Les fonds mobilisés permettront, au cours des deux prochaines années, de travailler sur les problématiques de l'écotourisme et du paysage. Les projets seront l'occasion pour

le Parc, en s'appuyant sur son partenariat solide avec le Parco Naturale Alpi Marittime et en attendant la prochaine création du GECT entre nos deux parcs, de renforcer ses liens avec des acteurs de la société civile et de son entrepreneuriat (acteurs du tourisme, fédérations de chasse...).

Comme les années précédentes, le bilan social de l'établissement fait l'objet d'un document spécifique qui complète avec un autre regard les informations contenues dans ce rapport d'activité.

Le Directeur



Alain BRANDEIS

1. Surveillance du territoire et police de l'environnement

En bref...

L'année 2012 a été le cadre :

- d'une meilleure structuration de l'animation interne sur les missions de police et de la mise à disposition des agents d'un outil efficace de suivi ;
- de travaux d'actualisation de la politique pénale.

Le nombre d'infractions relevées, ramené au nombre d'agents assermentés et commissionnés, reste stable, et toujours très inférieur aux efforts de sensibilisation (infractions signalées mais non sanctionnées).

En prenant appui sur les travaux collectifs engagés pour définir l'organisation cible de l'établissement, l'animation de la mission de police a pu être formalisée en 2012. Un « référent police » a été désigné pour chaque département ; il est chargé de relayer les informations sur l'exercice de la mission de police, et d'entretenir les relations courantes respectivement avec le parquet de Nice ou de Digne. Un groupe police a également été constitué, il rassemble ces deux référents et un représentant de chaque secteur, ainsi que la directrice adjointe et l'assistante chargée du suivi des autorisations et des procédures pénales. Au cours de l'année, ce groupe a contribué à la définition d'une nouvelle politique pénale pour l'établissement, il a notamment amorcé l'actualisation de la convention que le Parc souhaite signer avec les Parquets. Par ailleurs, il a été consulté pour définir la réglementation transitoire sur le survol non motorisé du parc et a élaboré de premières propositions pour la réglementation sur la cueillette qui devra être adoptée par le Conseil d'administration en application de la charte validée.

Lors de sa séance du mois de juin 2012, le Conseil d'administration s'est prononcé sur l'utilité de définir une politique pénale en accord avec les parquets, et a invité le Directeur à avoir recours à la procédure de transaction lorsque cela serait possible.

Enfin, il convient de noter pour 2012 la mise en service d'un logiciel de suivi dédié aux missions de police et de surveillance, adapté par PNF à partir d'un outil développé par le Parc national des Ecrins. Ce support permet une traçabilité accrue de l'action, que ce soit en terme de volume (possibilité notamment d'un meilleur suivi des rappels à la réglementation et des contrôles conformes) ou en terme de thématiques traitées (champ des infractions).

Objectif 1 : Assurer un niveau de surveillance et de police adapté aux enjeux de l'espace classé en parc national

Cet objectif et son premier indicateur sont communs à tous les établissements publics de parcs nationaux.

Après un temps passé avec des effectifs restreints pour la mission de police dus à l'arrivée de nouveaux agents et au délai nécessaire à leur commissionnement et assermentation, 2012 peut être considérée comme une année de plein exercice. Toutefois, les chiffres d'infractions relevées

restent stables, notamment ceux correspondant aux sanctions : 22 PV et 85 timbres amendes (TA), pour 22 PV et 69 TA en 2011.

Les indicateurs retenus dans le COB 2012-2014 pour cette mission sont différents de ceux qui figuraient dans le précédent contrat d'objectif. Le premier indicateur traduit la présence effective sur le terrain des personnels en uniforme, au-delà de leurs seules missions de police et de surveillance, dans la mesure où leurs autres missions (notamment opérations scientifiques, etc), donnent de la visibilité à la surveillance du territoire.

Le second indicateur permet de suivre spécifiquement les efforts de surveillance sur le site de la vallée des Merveilles avec l'objectif, inscrit dans la charte du parc (Objectif XV), de limiter la dégradation et l'altération des gravures rupestres. Ce site justifie un traitement particulier en raison de l'importance de sa fréquentation estivale et de sa valeur en tant que patrimoine historique et culturel. Pour réaliser cette surveillance, le Parc bénéficie d'un soutien renouvelé de la DRAC (avenant à la convention pour 2012, signature d'une nouvelle convention pour la période 2013- 2015).

Sur le plan de la police administrative, les chiffres relatifs aux autorisations délivrées par le directeur du parc national sont les suivants :

- 24 autorisations de travaux (aucun refus d'autorisation de travaux)
- aucun contrôle d'autorisation aboutissant à une non conformité (seulement des constats d'absence d'autorisation ayant conduit à des procédures de régularisation)
- 151 autres autorisations auxquelles ajouter 792 autorisations pour stationnement sur une piste en cœur
- 3 refus d'autorisation (1 manifestation sportive, 2 activités commerciales).

Objectif	Indicateur	Cibles		Résultat
		Ref. 2011	2012	2012
Assurer un niveau de surveillance et de police adapté aux enjeux de l'espace classé en parc national	Nombre de jours x hommes de présence effective sur le terrain des personnels en uniforme	3 900*	3 900	4 057
	Dont nombre de jours x hommes de surveillance du site de la vallée des Merveilles	450 (constaté 2010)	400	400

(52 semaines x 4jrs – 10 jrs fériés – 26 jrs congés) x 40 agents en uniforme (TE, ATE, agents d'exploitation) x 60% = 4 370 jours, réduit à 3 900 en tenant compte formation, arrêts maladie, récupérations,...

Objectif 2 : Poursuivre l'animation des missions de police à l'échelle de l'établissement et intégrer progressivement ces missions dans les plans de contrôle de police de l'environnement en département

La MISEN (mission interservice de l'eau et de la nature) a été mise en place dans le département des Alpes de Haute Provence en avril 2012. Le Parc national n'avait pas été pris en compte pour le plan de contrôle établi sur ce département pour cette même année, mais il a pu amorcer des contacts avec la Direction départementale des territoires de manière à l'être en 2013. Pour les Alpes maritimes, la coordination des actions de police de l'eau et de la nature ne concernait que l'arrondissement de Grasse en 2012, et ne couvrait donc pas le territoire du parc. La situation devrait évoluer favorablement en 2013.

En dépit de l'impossibilité à s'inscrire dans cette approche formelle dès 2012, les équipes du Parc ont réalisé plusieurs contrôles conjoints avec d'autres forces de police : trois opérations de sensibilisation sur les routes conduisant aux cols de la Cayolle et de la Bonette menées avec la gendarmerie les 13 juillet, 15 et 22 août, opérations de contrôle de la chasse réalisées avec l'ONCFS.

Par ailleurs, les échanges avec les Parquets de Digne et de Nice ont été réguliers et ont permis un bon suivi des procédures engagées par les agents assermentés du Parc. Ils ont également porté sur la possibilité de signature de nouvelles conventions concernant la politique pénale de l'établissement.

Objectif	Indicateur	Cibles		Résultats
		Ref. 2011	2012	2012
Poursuivre l'animation des missions de police à l'échelle de l'établissement et intégrer progressivement ces missions dans les plans de contrôle de police de l'environnement en département	Pourcentage des missions réalisées dans le cadre de la mise en œuvre des plans de contrôle départementaux	0 %	5 %	0 %

2. Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel, culturel et paysager

En bref...

L'année 2012 a permis de poursuivre le projet de réorganisation des bases de données et du système d'information géographique dans le contexte du PIT Planification et de ses interactions avec le PIT ATBI +M.

Elle a aussi été celle de la mise en place d'un nouveau protocole, de veille sanitaire et suivis épidémiologiques, aux forts liens avec l'activité agricole et la santé humaine.

Elle a en outre abouti à la définition de l'Observatoire photographique du paysage du parc, qui sera à la fois un outil d'animation du territoire et de suivi de la mise en œuvre de la charte.

Objectif 3 : Acquérir les connaissances nécessaires à la gestion du territoire du parc national, et à la participation à des réseaux de suivis nationaux en tant que territoire de référence

Cet objectif et son indicateur sont communs à tous les établissements publics de parcs nationaux.

La réalisation du programme scientifique a fait l'objet en 2012 d'un bilan sur la période. Les réflexions se sont poursuivies pour définir une stratégie d'acquisition, gestion et valorisation des connaissances qui tienne compte des programmes de long terme sur lesquels le Parc est engagé, mais aussi des nouvelles perspectives ouvertes par la charte, comme la montée en puissance des programmes de type « Science en Action » (le Parc s'appuie de manière accrue sur le savoir de terrain de ses partenaires).

Pour soutenir la définition des nouvelles orientations, une approche par zones à enjeux, à la fois sur le cœur et l'aire optimale d'adhésion, a été réalisée sur les milieux forestiers et agropastoraux ainsi que sur les zones humides du parc.

Cette démarche a, dans un premier temps, bénéficié des avis à dire d'experts des gardes-moniteurs valorisant leur connaissance du terrain, ainsi que de l'apport des coordinateurs thématiques du Parc (faune, flore, habitats, sylviculture, agriculture). Elle sera complétée et ajustée par la perception des enjeux par les communes dans la cadre de l'élaboration des conventions d'application de la charte.

En 2012, plusieurs cadrages nécessaires à la définition de la stratégie de connaissances du PNM ont atteint leur forme définitive : d'une part la charte approuvée par décret en Conseil d'Etat, d'autre part les derniers échanges entre les services scientifiques sous le pilotage de PNF (septembre) et au sein du Conseil scientifique de PNF (octobre 2012). Ces acquis permettront de stabiliser la stratégie du PNM en 2013.

Objectif	Indicateur	Cibles		Résultats
		Ref. 2011	2012	2012
Acquérir les connaissances nécessaires à la gestion du territoire du parc national, et à la participation à des réseaux de suivis nationaux en tant que territoire de référence	Élaboration de la stratégie scientifique de l'établissement intégrant les besoins de connaissance	<i>Travaux préparatoires</i>	Stratégie élaborée avec le CS et validée par le CA	Orientations données par le bureau du CS sur la stratégie. Perspective d'adoption : fin 1er semestre 2013

Objectif 4 : Mettre à disposition les outils modernes de saisie de données et de restitution du territoire élargi au Parco naturale Alpi Marittime

En 2012, dans la continuité du projet de coopération transfrontalière (PIT planification) avec le Parco Naturale Alpi Marittime, la cellule SI s'est employée à réorganiser les bases de données et le Système d'Information Géographique. Ce travail a abouti à une refonte complète du système, avec pour résultat la mise en place d'outils de saisie en mode web et le stockage des données dans une base de données unique.

La solution retenue s'appuie sur la mise en place d'une base de données spatiale (PostgreSQL – PostGIS) qui a pour vocation à recevoir l'ensemble des données validées produites par le Parc (couches de référence, métier, données patrimoniales, ...).

Le générateur d'applications AIGLE de la société Business Geografic a été acquis afin de mettre en place les applications qui répondent aux besoins des agents du Parc.

La première application consiste en la visualisation de données (patrimoine naturel, culturel, etc) par le biais d'un portail cartographique.

La seconde application « observations naturalistes » (données aléatoires contact) permet la saisie des données terrain (faune/flore) via des masques de saisie disponibles en intranet/extranet.

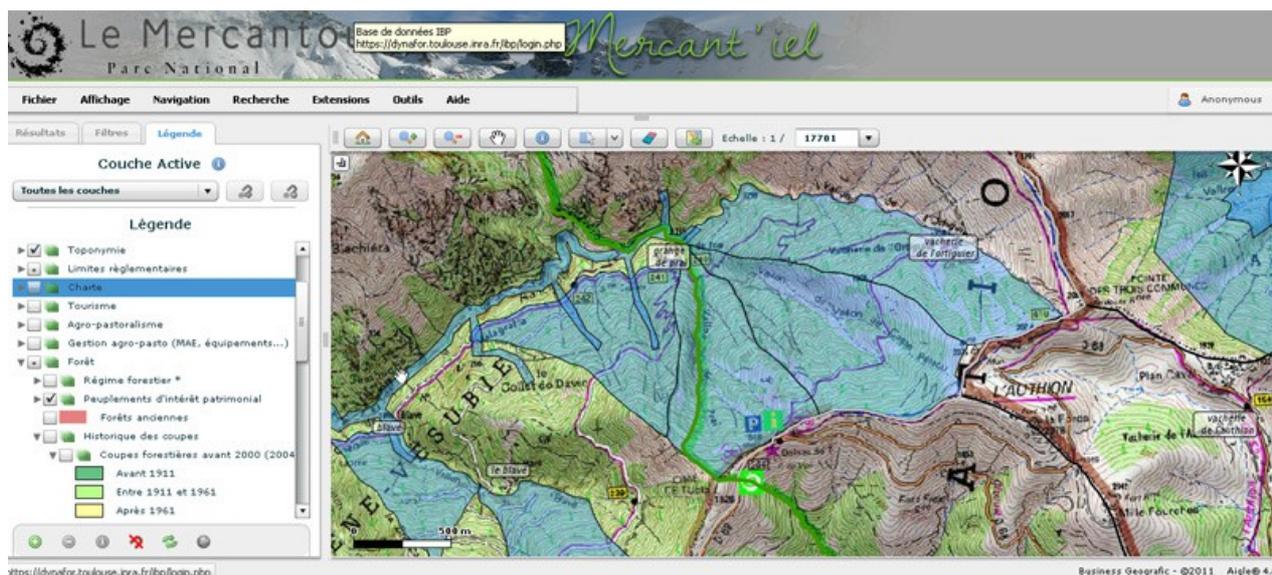
Le Parco Naturale Alpi Maritime s'appuie sur la même technologie (AIGLE + base de donnée PostgreSQL). Les applications ne sont pas identiques, la société Business Geografic s'étant adaptée aux spécificités des deux organismes. Pour autant, les tables de données sont constituées de champs élémentaires qui permettent un rapprochement des bases de données PNM et PNAM.

La directive INSPIRE, élaborée par la Direction générale de l'environnement de la Commission européenne, vise à établir en Europe une infrastructure de données géographiques pour assurer l'interopérabilité entre bases de données et faciliter la diffusion, la disponibilité, l'utilisation et la réutilisation de l'information géographique en Europe.

Pour y répondre, un important travail a été réalisé sur les fiches de métadonnées du PNM. Les métadonnées sont une liste structurée d'informations qui décrivent les données stockées dans les systèmes d'information. Les métadonnées contiennent une brève description sur le contenu, les objectifs, la qualité et la localisation de la donnée ainsi que les informations relatives à sa création.

Objectif	Indicateur	Cibles		Résultat
		Ref. 2011	2012	2012
Mettre à disposition les outils modernes de saisie de données et de restitution du territoire élargi au PNAM	Nombre de services opérationnels (masque de saisie intranet, masque de saisie outil nomade, ...)	<i>Choix de l'outil SIG commun sélectionné</i>	3	2 (*)

(*) : Le départ du responsable du service SI le 01 juillet 2012 et son remplacement le 01 octobre ont freiné la mise en place de l'application liée à la mobilité. Pour autant ce projet Aigle mobile mené en partenariat avec le Parc national de la Vanoise n'aurait pas pu voir le jour en 2012 car la société Business Geografic n'avait pas terminé le développement de l'application mobile ainsi que le masque de saisie des données aléatoires contact.



Système d'information géographique du PNM

Objectif 5 : Mettre en place les dispositifs permettant le suivi du patrimoine (naturel)

En 2012, l'essentiel des demandes en matière de saisie ou d'analyse de l'information localisée a concerné les besoins du service Etudes des Patrimoines Naturel et Culturel (saisie Faune – Flore, exploitation, échanges de données). D'autres thématiques suivront avec la montée en puissance de l'application.

Le développement d'une application « synthèse » a été initié à partir de décembre 2012. Cette application synthèse a pour but de consulter les données biologiques (invertébrés, vertébrés, flore) des partenaires (LPO, SILENE, ONF, INPN, etc.). Cette application sera finalisée courant 2013.

Outre les progrès sur les outils informatiques à disposition de l'établissement, les efforts se poursuivent pour rationaliser les nombreux suivis auxquels participe le Parc. En 2012 le test des comptages d'ongulés par méthodes indiciaires en remplacement des grands comptages s'est poursuivi. Il a été conduit sur 3 communes, une quatrième commune a souhaité s'engager l'année prochaine.

Sous le pilotage de PNF, une partie des données de plusieurs parcs de montagne (PNM, PNP, PNV) a fait l'objet d'un premier stage dont la restitution a eu lieu fin 2012. Il en ressort que des analyses scientifiques complémentaires sont encore nécessaires pour fiabiliser la méthode, et l'adapter à chaque contexte géographique et biologique.

Ce chantier d'harmonisation des protocoles est également lancé sur plusieurs thèmes avec le Parco Alpi Marittime. Dans le cadre de l'ATBI, plusieurs échanges ont eu lieu sur les communautés structurées de papillons dans les prairies d'altitude, le groupe des Odonates (libellules) pour les invertébrés sur les milieux aquatiques et les zones humides, ainsi que les amphibiens.

Concernant les vertébrés (Galliformes, notamment Tétrasyllax et ongulés de type Cervidés), le travail a porté sur d'une part la mise en cohérence d'un même outil de base de données et SIG (solution AIGLE) pour les deux parcs et d'autre part la définition d'un programme de Science en action inclus dans un projet ALCOTRA « Paysage » sur les milieux forestiers et agropastoraux, validé toute fin 2012 et qui démarrera en 2013.

Concernant les milieux aquatiques, des progrès considérables ont été réalisés dans le tri et la formalisation de toutes les données « Eau et milieux aquatiques » accumulées depuis la création du parc. La base de données correspondante, adossée au portail AIGLE de consultation, facilitera le porter à connaissance des données abiotiques et biotiques mais aussi des activités humaines (fréquentation sur l'ensemble des lacs de la zone cœur de Parc). Dès 2012, elle a permis de formuler quelques préconisations de gestion. Ce chantier sera complété et approfondi en 2013 pour le rendre accessible et opérationnel en interne mais également auprès des partenaires du Parc (fédération de Pêche, ONEMA, ...) afin de proposer une évolution des pratiques de gestion des lacs d'altitude, en réponse à l'Objectif XI de la Charte (cœur de parc).

Objectif	Indicateur	Cibles		Résultat
		Ref. 2011	2012	2012
Mettre en place les dispositifs permettant le suivi du patrimoine (naturel)	Nombre de protocoles mis en œuvre et renseignés dans la base de données commune (PNF) et répondant à des standards communs interparcs, nationaux ou à échelle plus vaste	0*	1	1 (l'IPS, nouvelle méthode indiciaire de la population de Chamois, est engagé en cœur comme en AOA. Il respecte les standards définis en groupe inter-PN)
	Etat d'avancement de la contribution de l'établissement au tableau de bord des données patrimoniales dans les parcs nationaux	<i>Tableau de bord espèces (vertébrés)</i>	Structuration des données essentielles (invertébrés et flore) sous forme de bases de données connectables	L'ATBI a permis d'engager cette cohérence de BD avec l'INPN (Cardhobs). Concernant la « Flore » les échanges et implémentations de données respectent la convention tripartie entre le PNM et les conservatoires nationaux botaniques.

- à l'exception des protocoles de massif (OGM) et nationaux (protocole vigie nature)

Objectif 6 : Mettre en œuvre le programme d'inventaire et d'étude du patrimoine culturel, matériel et immatériel

L'année 2012 a correspondu à la seconde année de pleine réalisation de l'axe culture du PIT intitulé « Connaissance du patrimoine identitaire ». Les partenariats avec le monde de la recherche ont été actifs sur ce domaine, afin de poursuivre des actions sur un champ large : archéologie dans l'objectif d'étudier le peuplement et l'occupation du sol dans le Mercantour au cours de l'Holocène, anthropologie, ethnobotanique, savoir faire locaux et traditionnels... Toutefois, la difficulté à mobiliser des spécialistes (appel d'offre infructueux) a conduit à réorienter certaines actions (étude sur les traditions culinaires, Scan 3D des gravures rupestres) en faveur de l'atlas transfrontalier qui sera totalement remis à jour, notamment en ce qui concerne les fiches relatives au patrimoine culturel, et à toute la cartographie associée, de la publication des actes du premier forum transfrontalier de la culture réuni à Jausiers en 2011 et de la poursuite des actions d'étude et géoréférencement du cadastre et d'analyse du bâti.



Etude du bâti du parc national



Chantier archéologique à Tende (Roya)

Objectif	Indicateur	Cibles		Résultats
		Ref. 2011	2012	2012
Mettre en œuvre le programme d'inventaire et d'étude du patrimoine culturel, matériel et immatériel	Nombre de thèmes abordés pour le patrimoine matériel* et pour le patrimoine immatériel**	2 (archéologie, forts)	2 (idem)	2 (occupation du sol, bâti)
		1 (ethnobotanique)	2 (culinaire)	1 (ethnobotanique)

* Patrimoine matériel : bâti militaire, civil, religieux

** Patrimoine immatériel : savoir culinaire, ethnobotanique, folklore, etc

Objectif 7 : Construire un observatoire des paysages et le mettre en œuvre

Le Parc a choisi de développer une démarche un peu singulière d'observatoire photographique du paysage, en ce sens qu'elle s'éloigne sensiblement des objectifs d'exhaustivité, de traçabilité historique et d'esthétisme associés à ce type d'outil pour privilégier l'illustration de la mise en œuvre des objectifs et des orientations de la Charte.

Ainsi, sur la base d'une étude large, des séquences de prises de vues ont été programmées sur 50 à 60 sites en cœur ou en aire d'adhésion. Les photos seront réalisées par les agents de terrain du Parc plus particulièrement intéressés par la photographie, qui sont coordonnés au sein d'un groupe de travail par le responsable de la photothèque du Parc. Leur valorisation se fera au travers du dispositif de suivi de la charte, mais aussi pour des opérations d'animation sur le territoire. Ce dernier volet a été inclus dans le projet ALCOTRA « milieux et paysage » obtenu fin 2012 et qui démarrera en 2013.

Le projet d'observatoire du paysage a vocation à être transfrontalier, partagé avec le PNAM. Toutefois, compte tenu des difficultés actuelles du parc italien, le projet sera développé à son terme pour le PNM puis étendu au PNAM dans des conditions à définir ultérieurement.

Objectif	Indicateur	Cibles		Résultats
		Ref. 2011	2012	2012
Construire un observatoire des paysages et le mettre en œuvre	Etat d'avancement du tableau de bord	<i>Travaux préliminaires</i>	Construction des objectifs, choix des partenaires, sélection des sites	Objectifs et mode opératoire définis, pré-sélection des sites (test en 2013)

3. Participation à la recherche scientifique

En bref...

Deux programmes de recherche à visibilité nationale ou internationale se terminent de manière définitive en 2012 : le programme Prédateur-Proies inscrit dans le Plan national « Loup » 2008-2012, le programme GLORIA sur le changement climatique. Le programme ATBI + M s'est terminé sous sa configuration européenne (fin du programme INTEREG 2007-2013) mais plusieurs chantiers vont se poursuivre tant dans le domaine de la taxonomie classique (nouvelles espèces pour la science) et moderne (barcoding) que de celui de la gestion des populations animales ou végétales.

La mise en œuvre du programme RACE, recherche et veille sanitaire sur les amphibiens, a permis de mettre en évidence la présence d'un pathogène inquiétant pour ces populations animales.

Objectif 8 : Favoriser la réalisation de recherches dans les domaines prioritaires à l'échelle nationale

Cet objectif et son indicateur sont communs à tous les établissements publics de parcs nationaux.

En 2012, les programmes en cours sur le territoire du PNM se sont poursuivis. Malgré des échanges réguliers entre les organismes impliqués, et la recherche de financements LIFE+ pour le projet sur les lacs, les programmes « Forêt et changement climatique » et « lacs sentinelles » n'ont pas encore été lancés.

L'annonce de la fin des programmes prédateur-Proies et GLORIA a été faite en cours d'année ; des précisions sur ces programmes, ainsi que sur l'ensemble de ceux mis en œuvre en 2012 sont présentées en annexe 3.

Objectif	Indicateur	Cibles		Résultat
		Ref. 2011	2012	
Favoriser la réalisation de recherches dans les domaines prioritaires à l'échelle nationale	Nombre de projets/programmes de recherche soutenus par l'établissement public sur une des thématiques prioritaires identifiées par le conseil scientifique de PNF et par le MEDDTL	7 <i>programmes en cours *</i>	6	6

** 7 programmes (patrimoine naturel) en cours ou en projet en 2011 :*

- Programme « Prédateur-Proies » (PPP)
- Programme d'Inventaire Généralisé de la biodiversité (ATBI)
- Soutien dans le cadre du PIT ATBI du Programme « Ozone »

- Programme de « monitoring » Forêt et changement climatique (concertation en cours)
- Programme Gloria
- Programme « Econnect » (2009-2011)
- Programme de recherche « RACE » (Risk Assesment of Chytridiomycosis to European amphibian Biodiversity)
- Programme « Lacs sentinelles », en cours de construction

+ programme « Peuplement et Occupation du sol du Massif du Mercantour et de l'Argentera » au cours de l'holocène » (2010-2013)

Les programmes mis en œuvre dans le parc en 2012 sont :

Nom du programme	Pas de temps	Thématiques	Partenaires	Rôles du PNM
GLORIA	5 ans	Changement climatique, phytogéographie	Plus de 62 institutions de recherche et espaces protégés à travers le monde	Pilotage, co-encadrement de stagiaires, soutien lors de collectes de données
PPP	Annuel	Dynamique des populations animales	CNRS ONCFS-CNERA « Prédateurs/Déprédateurs » Fédération des chasseurs 06	Mise à disposition de 1 ETP sur le programme, soutien logistique, pilotage de la capture au sol
ATBI+M	Annuel	Taxonomie	Parco Alpi Marittime / Muséum d'Histoire naturelle de Paris Plus de 15 instituts techniques et scientifiques, 95 chercheurs	Animation générale du projet avec le Parco Alpi Marittime (PNAM)
RACE	2011/ 2012	Recherche de pathologie sur espèces ou communautés animales « cibles »	LECA	Prélèvement des échantillons (une nouvelle espèce échantillonnée en 2012 : <i>Alytes obstetricans</i>), participation aux échanges
OZONE / projet de recherche FO3REST	PIT 2007/2 013	Evaluation de norme de seuil de protection	GIEF	Assistance à la collecte de données sur capteurs « Ozone » dans plusieurs placettes forestières
PCR	2010/2 013	Compréhension des usages et occupation des sols	Collectif de chercheurs (Univ. Aix en Provence, DRAC...)	Géoréférencement , prélèvement des échantillons Analyse des données

Objectif 9 : Poursuivre la mise en œuvre du projet d'inventaire biologique généralisé (ATBI+M)

Le Parc National du Mercantour a poursuivi en 2012 son programme d'Inventaire Biologique Généralisé (ex-ATBI+M) aux côtés du Parco Naturale Alpi Marittime. Ce programme transfrontalier est majoritairement financé, depuis 2010, par le PIT Espace transfrontalier Marittime-Mercantour.

Cette année, le territoire a été prospecté par l'équipe Milieux aquatiques superficiels et par l'équipe Lichens, ainsi que par la toute nouvelle équipe Abeilles. Une vingtaine de chercheurs sont également venus de manière individuelle pour réaliser leurs prospections (cf Annexes).

Depuis le début du projet, plus de 330 scientifiques se sont investis dans l'Inventaire Biologique Généralisé et ont permis l'acquisition de plus de 61.000 observations, correspondant à près de 10.000 espèces sur le territoire des deux parcs. Toutes ces données sont consultables sur le site de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel.

Ce travail transfrontalier s'est fait avec l'appui du Muséum National d'Histoire Naturelle chargé de la gestion des données, de l'établissement d'une collection de spécimens et des travaux d'analyses moléculaires et du Muséum Régional de Sciences Naturelles de Turin, également chargé de l'établissement d'une collection de spécimens.

Un travail de synthèse des connaissances et d'élaboration d'une stratégie d'inventaires et de suivis a également été réalisé sur les zones forestières et agropastorales. Ces études ont engendré des propositions de suivis potentiellement applicables durant les années à venir afin de suivre l'évolution des milieux en fonction des activités anthropiques et du changement climatique.

Enfin, les deux parcs PNM/PNAM ont organisé en septembre 2012, à Barcelonnette, les Journées d'échanges scientifiques et techniques transfrontalières « Inventaire Biologique Généralisé Mercantour-Alpi Marittime ». Cet événement a réuni une centaine de participants, gestionnaires d'espaces protégés et scientifiques issus du monde de la recherche, et ont permis de riches échanges notamment sur le bilan des 6 années de projet et sur les perspectives à lui donner pour les années futures. Les actes sont consultables en utilisant le lien:

http://eost.u-strasbg.fr/seolane/presse/images/2013/cahiers_seolane_2.pdf



Colloque ATBI au centre Séolane (Barcelonnette)

Objectif	Indicateur	Cibles		Résultats
		Ref. 2011	2012	2012
Poursuivre la mise en œuvre du projet ATBI+M avec le MNHN	Nombre de taxa étudiés au niveau d'un rang systématique (l'ordre*)	200 (10 000 espèces pour le PNAM et le PNM)	220	210
	Nombre de protocole de suivi (monitoring) mis en œuvre	0	1	2 testés sur le terrain mais non encore opérationnels Plusieurs échanges et réflexions sur des taxons communs (lépidoptère rhopalocère, Odonates)

(*) exemples : chez les Insectes, l'ordre des coléoptères, chez les Mousses celui des polytricales

4. ETUDES ET INGÉNIERIE EN SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE

En bref...

L'année 2012 a permis à l'établissement de renforcer les actions de coopération avec les communes et de nombreux acteurs locaux afin à la fois de donner du sens à son action territoriale et de donner « envie » à ses partenaires de collaborer avec le Parc sur la base des ambitions de la charte.

42 projets de communes et d'associations ont bénéficié d'un accompagnement financier de l'établissement au titre de son dispositif de subvention.

Au cours de l'année 2012, l'établissement du parc a également mobilisé ses compétences techniques pour la conduite et le montage de nouveaux projets complexes dans des thématiques variées telles que l'agriculture, l'écotourisme ou le paysage : 2 nouveaux projets de coopération transfrontalière ont été lancés, s'ajoutant aux 3 projets encore en cours.

Ces projets mobilisent des cofinancements et de nombreux partenaires sur le territoire.

Au titre du COB 2012-2014, les missions d'appui au développement local s'inscrivent prioritairement dans l'objectif 10, mais aussi dans les objectifs 12 à 19.

L'investissement de l'établissement dans ce domaine sera, avec la mise en œuvre de la charte, largement retranscrit à partir de 2013 dans les conventions d'application signées avec les communes adhérentes et les contrats de partenariat passés avec les autres acteurs du territoire. Dès 2012, des réflexions ont été conduites au sein du PNM et en inter-parc pour définir la forme que pourront prendre ces conventions et partenariats.

En complément, la finalisation de la Charte a mobilisé l'établissement sur la constitution du dispositif d'évaluation associé. Les propositions de méthodologie et d'indicateurs seront soumises au comité d'évaluation de la charte début 2013.

Objectif 10 : Soutenir les projets de développement local s'inscrivant dans la future charte

Cet objectif et son indicateur sont communs à tous les établissements publics de parcs nationaux.

En 2012, sur approbation du Bureau du Conseil d'administration, 42 conventions financières ont été conclues avec des opérateurs locaux dont :

- 33 avec des communes ou des intercommunalités,
- 9 avec des associations.

Ces interventions jouent un rôle de levier reconnu puisque au final, ce sont 2 224 095 € qui ont été investis dans l'économie du territoire (part de l'établissement : 14,7%) contribuant à la préservation et à la valorisation de ses patrimoines.

En parallèle, deux conventions d'assistance technique ont été signées avec la communauté de communes du Cians Var pour l'accompagnement de programmes régionaux pour le

développement durable des stations de montagne et des espaces nordiques, portant à 4 ce type de missions effectuées par l'établissement.

Objectif	Indicateur	Cibles		Résultats
		Ref. 2011	2012	2012
Soutenir les projets de développement local s'inscrivant dans la future charte	Nombre de projets soutenus par l'EP et en cohérence avec le projet de charte *	35	40	44

- *Pour l'année 2012, la cible correspond aux projets qui font l'objet d'une convention technique ou financière signée entre l'établissement et un porteur de projets (commune, association, opérateur privé, ..).*

En complément, il est à noter que l'établissement a porté divers projets s'inscrivant dans les 5 champs thématiques inscrits au COB :

- le soutien à l'agriculture durable : le premier concours transfrontalier des Prairies fleuries a été organisé en coopération avec PNF et le parc naturel italien Alpi Marittime. En 2012, les agriculteurs ayant déjà participé à ce concours les années précédentes (25 agriculteurs environ) ont été associés à la restitution d'études sur le fumier et la valeur fourragère de leurs prairies.
- l'accompagnement d'un tourisme durable : l'établissement a accompagné la structuration d'un réseau d'opérateurs de son territoire engagés aux côtés du Parc dans l'Ecotourisme au travers de la création d'une association : Mercantour Ecotourisme. Dans ce cadre, 11 produits écotouristiques ont été créés et sont commercialisés sur le territoire. En sus, 10 formations ont été organisées par l'établissement au bénéfice des membres du réseau « Accompagnateurs en Montagne » animé par le PNM, représentant plus de 200 journées.homme de formation. L'action de l'établissement en matière de tourisme a également été marquée par le renouvellement de sa stratégie 2012-2015 au titre de la Charte Européenne du Tourisme Durable validée par EUROPARC,
- un appui à l'élaboration de la Charte forestière Ubaye-Pays de Seyne, signée en novembre 2012,
- le montage de deux projets de coopération transfrontalière dans le cadre du programme Alcotra associant 8 autres bénéficiaires français et italiens et de deux projets mobilisant du FEDER (CIMA – LEADER).

5. Interventions sur le patrimoine naturel, culturel et paysager

En bref...

Poursuite des suivis liés aux programmes de réintroduction : Gypaète (préparation d'un lâcher en 2013), Bouquetin.

Elaboration d'un cahier des charges en lien avec PNF pour revisiter le protocole de suivi « aigles », l'aigle royal étant une « espèce cible » dans le cœur, avec des interactions possibles entre sa protection et certaines activités humaines (survol motorisé ou non motorisé).

Poursuite du partenariat pour l'intervention directe en aire d'adhésion (stations de ski) en faveur d'une espèce végétale patrimoniale (Bérardie laineuse) et des galliformes de montagne (équipement des câbles de remontées mécaniques).

Mise en œuvre et test du protocole sur l'association végétale appelée Caricion et nouvelle intervention sur une espèce invasive de plantes carnivore, une Grassette, compétitrice potentielle d'une espèce protégée endémique des Alpes-Ligures.

Signature de sept nouveaux contrats de MAEt avec les éleveurs.

Convention et travail technique sur l'échange de données entre le Parc national et l'Office national des forêts.

Structuration et première valorisation des données disponibles au Parc sur les lacs de montagne.

Objectif 11 : Maintenir, améliorer ou valoriser l'état du patrimoine naturel

Bien que la charte n'ait pas encore été en vigueur en 2012, les activités du Parc sur les milieux et les espèces se sont faits en cohérence avec le projet de charte (objectifs VII, XI, XIII et l'orientation 2).

Objectif	Indicateur	Cibles		Résultats
		Ref. 2011	2012	2012
Maintenir, améliorer ou valoriser l'état du patrimoine naturel	Nombre total d'actions de protection ou de restauration d'espèces, d'habitats ou de sites d'intérêt patrimonial*	54	63	63
	<u>Dont</u> <u>Actions en faveur des espèces et peuplements</u>	5	5	5
	<u>Dont</u> <u>Actions en faveur des habitats</u>	49	58	58

	Dont MAE-T <i>unités pastorales avec plan de gestion en alpage exploitations avec contrat « prairies fleuries »</i>	46 sites 34 12	51 sites 34 17	37 16
	Dont Contrats forestiers	1	2	1 contrat « Bois sénéscent » à Saorge
	Dont Zones humides (secteurs à enjeux) Lacs	1 1	2 2	- 2 (dont 1 protection dans le cadre du PLU Isola 2000, autres inventaires) - Gros travail sur une pré-liste « lacs » à soumettre sur un plan pluri-annuel de 3 ans

* actions achevées et évaluées

Actions conduites sur les espèces et peuplements :

veille et évaluation des programmes de réintroduction / soutien aux plans d'actions nationaux sur les espèces (Gypaète / Bouquetin) ; fermeture de mine et/ou conservation granges+ ponts pour protection de peuplement de Chiroptères ; pose de flotteurs sur télési pour limiter les collisions Oiseaux de montagne (Tétras-lyre) ; veille et suivis d'une opération de translocation Bérardie laineuse; (réintroduction du Triton alpestre en projet mais sous la contrainte de bonnes pratiques d'alevinage) ; veille et suivi sur les pollinisateurs

Actions conduites sur les habitats :

MAE-T Agro-pastoralisme (nombre de contrats en cours), contrats forestiers Natura 2000 (4 en prévision sur 3 ans), inventaire des zones humides et plan de gestion sur zones à enjeux (cœur + aire optimale d'adhésion) ; projet de restauration de lacs d'altitude en cœur de PNM (une dizaine de lacs sur les 3 ans)

Actions conduites sur les espèces et peuplements

Les programmes de réintroduction du **Gypaète** et du **Bouquetin** se sont poursuivis sous la même forme qu'en 2011 (suivis, actions de sensibilisation, éducation, prévention du dérangement).

Concernant le bouquetin, il est à noter la création d'un site internet du groupe national Bouquetin France (<http://www.groupe-national-bouquetins.fr/>). Il faut également mentionner les interventions directes d'élimination par tirs de deux chèvres ensauvagées, pour éviter l'hybridation avec des bouquetins (risque de pollution génétique de la population de Bouquetin) sur la commune d'Entraunes (sites de Côte d'Âne et Roche Grande).

Concernant la poursuite des lâchers de gypaètes, le nouveau programme PNM/PNAM, a été accepté en 2012 par la Fondation Albert II de Monaco, avec le lâcher de deux oiseaux réalisé en mai dans le PNAM.

Le couple de gypaètes sur la commune de St-Paul en Ubaye se maintient et a connu une nouvelle naissance (Cassos). Compte-tenu de l'importance du succès de la reproduction de cette population

réintroduite des Alpes du sud, la surveillance reste renforcée et fait l'objet de l'assistance d'un grand nombre de bénévoles. Pour éviter le survol d'hélicoptères trop près du nid à une période encore sensible (à la fin du mois de juin), l'alternative à l'héliportage pastoral se poursuit par le biais d'un soutien financier au portage à dos d'âne du matériel d'estive jusqu'à la cabane d'alpage (1400 kg de charge).

Comme cela était déjà suspecté en 2011, l'année 2012 confirme que plusieurs individus voire couples se fidélisent, contribuant à la réussite du renforcement de cette population des Alpes du sud) à quelques kilomètres de la frontière avec l'Italie (voir annexe n°4).



Présentation au Préfet des Alpes-Maritimes du programme d'action sur le patrimoine naturel, dont la réintroduction du gypaète à Vignols

L'intervention directe en aire d'adhésion pour une espèce patrimoniale végétale (la Bérardie laineuse) se poursuit (convention sur 5 ans avec le Conservatoire botanique national alpin). Une autre intervention a eu lieu sur une espèce invasive, *Pinguicula hirtiflora*, fortement compétitrice d'une espèce endémique des Alpes Maritimes et Ligures *Pinguicula reichenbachiana* Schindler (voir annexe n°4).

Les actions conduites en partenariat et dans une logique de **solidarité écologique** entre le cœur et l'aire d'adhésion se poursuivent elles aussi : travail sur les populations d'ongulés avec les associations de chasseurs, installation de systèmes de protection de l'avifaune sur les câbles des stations d'Isola 2000 et de Valberg, appui à l'intercommunalité Cians-Var pour la gestion des sites Natura 2000 des Gorges de Dalouis et d'Entraunes, partage de données forestières avec l'ONF. En 2012, l'utilisation des méthodes indiciaires de dénombrement d'ongulés ont été mises en œuvre en aire d'adhésion dans les communes de Belvédère, de Péone, et d'Isola en sus de leur application dans le cœur (« IPS chamois »).



Installation de flotteurs de protection de l'avifaune à Valberg

Actions conduites sur les habitats

Dans la continuité de travaux déjà engagés en 2011, plusieurs études se sont poursuivies sur les milieux dont la gestion dépend du maintien d'activités traditionnelles (pastoralisme, fauche,..) ou du maintien et retour de conditions hydrologiques favorables : prairies humides, tourbières (ex. étude sur les Chiroptères dans les prés de fauche par Barataud, 2012). Ainsi, dans le cadre de l'étude des milieux agro-pastoraux et d'une collaboration avec l'Observatoire des Galliformes de Montagne et l'ONCFS, trois agents du PNM ainsi que plusieurs agents du PNAM ont suivi une formation au protocole « Agrifaune ». Ce dernier est destiné à être appliqué sur 5 alpages dans le programme ALCOTRA PNM/PNAM en 2013. L'objectif est d'établir un diagnostic de la qualité d'un alpage en tant qu'habitat du Tétrasyre.

Toujours sur les galliformes, l'établissement a organisé et animé une formation sur la prise en compte du lagopède alpin dans les pratiques pastorales à destination des personnels de l'établissement, de l'Office National des Forêts et de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (15 participants).

Par ailleurs, l'amélioration des pratiques de gestion des milieux pastoraux a été encouragée à travers la signature de 7 nouvelles MAE-T avec des agriculteurs dont 3 pour la gestion des alpages et 4 pour la préservation des prés de fauche. 4 projets de MAE-T (alpage, prairies) engagées n'ont pu aboutir au cours de l'exercice.

Le Parc, à travers ses agents appuyés de 9 vacataires, est resté mobilisé sur la réalisation de constats de dommage sur les troupeaux domestiques : 559 constats ont été établis au cours de l'année. Par ailleurs, le Parc a été consulté dans le cadre de l'évaluation du plan loup 2008-2012 en vue de l'élaboration d'un nouveau plan national.



Tournée de fin d'estive sur l'alpage de Galestrière (Moyenne Tinée)

Pour les milieux forestiers, le partenariat avec l'ONF a continué à s'organiser avec un travail conséquent sur les données qui doivent être partagées entre les deux établissements pour une meilleure prise en compte des enjeux naturalistes dans la gestion forestière. Une stagiaire co-encadrée a permis de récolter et mettre en forme ces données. Une convention partenariale a précisé le cadre de ces échanges de données. Des échanges réguliers entre les équipes de terrain ont également permis de préciser les avis émis par le PNM sur les aménagements forestiers et les préconisations concernant les autorisations de coupes forestières en zone cœur.

Concernant les milieux aquatiques, en particulier les lacs d'altitude, l'année 2012 a été celle de l'exploitation des données sur plus d'une centaine de lacs d'altitude et leur présentation sous forme de fiches lac par lac. Plusieurs facteurs ont été renseignés, notamment la présence et la composition des associations d'espèces patrimoniales sur le site, la liste des poissons et les pratiques d'alevinage, la fréquentation par les pêcheurs, les pollutions par les refuges ou couchades à proximité, etc.

Ces informations ont fait l'objet d'échanges avec l'ONEMA et avec les APPMA, au travers de plusieurs réunions à Nice au siège de la Fédération de Pêche, ainsi que sur 3 communes (St-Martin de Vésubie, Belvédère, Tende). Ce sont ainsi plusieurs dizaines de pêcheurs qui ont été consultés en vue d'établir, pour l'année 2013, une pré-liste de lacs pouvant faire l'objet d'un retour à la naturalité comme prévu dans le projet de charte. Cette pré-liste sera soumise au Conseil scientifique du parc avant d'être soumise au Conseil d'administration. En outre, la démarche engagée sera approfondie en 2013 par un stage qui exploitera statistiquement l'ensemble des jeux de données par critères déterminants (patrimoniaux, socio-économiques, ...).

Plusieurs journées sur le terrain (mission ATBI) ont été aussi effectuées en été 2012, sur les lacs des vallées de la Haute-Tinée (recherche du Triton alpestre par nasse) et de la Vésubie. D'autres prospections sont prévues au printemps-été 2013 terminant l'échantillonnage de toutes les vallées à prospection égale de sites. L'ensemble de ces actions s'organise dans le programme de science participative « Lacs sentinelles » toujours en construction entre gestionnaires et chercheurs.

Enfin, l'établissement a accompagné les opérateurs des sites Natura 2000 (5 sites) de l'aire d'adhésion sous forme d'assistance technique, de mise à disposition de données voire de transfert d'expérience. La contractualisation avec ces opérateurs sera formalisée en 2013 sous forme de conventions d'application ou de contrats de partenariat.

Objectif 12 : Mettre en œuvre des interventions sur le patrimoine paysager en application de la charte

Le contrat d'objectif 2012-2014 de l'établissement prévoit que l'établissement mette en œuvre un nouveau projet transfrontalier sur les paysages (agropastoraux, forêts, zones humides et lacs d'altitude) avec une approche multi-échelle (de l'écosystème à la mosaïque des milieux) intégrant plusieurs dimensions (écologique/socio-économique, sociologique).

Ce projet transfrontalier a été monté et présenté aux autorités du programme ALCOTRA, qui l'ont approuvé le 30 novembre 2012. Ce projet porte sur les milieux forestiers et agropastoraux. Il comprend 3 volets :

- cartographie et bases de données
- inventaire espèces
- actions de gestion

Ce projet a été monté notamment en partenariat avec la fédération des chasseurs des Alpes Maritimes. Sa mise en œuvre se déroulera sur les années 2013 et 2014.

Objectif	Indicateur	Cibles		Résultats
		Ref. 2011	2012	2012
Mettre en œuvre des interventions sur le patrimoine paysager en application de la charte	Projet transfrontalier	<i>Réflexion et pré-projet proposé au PNAM</i>	Soumission du projet	Projet élaboré, soumis et approuvé par les autorités de gestion du programme ALCOTRA

Une autre action d'envergure a été finalisée en 2012 : la requalification du Col de Larche Maddalena a été menée à son terme et les travaux ont été inaugurés le 5 juillet 2012. La contribution des Parcs a été respectivement de 245 000 € pour le PNAM et 144 000 € pour le PNM.

En complément, plusieurs opérations d'enlèvement de déchets et objets abandonnés constituant des « points noirs paysagers » ont été conduites, en partenariat avec Mountain Wilderness (opération conduite à Jausiers en juillet), soit en régie par les agents du Parc (plusieurs centaines de kg de déchets retirés sur le plateau de Longon et du Demant).



Opération de nettoyage de la montagne à Jausiers (Haute -Ubaye) en partenariat avec Mountain Wilderness



Opération de nettoyage au Demant

Objectif 13 : Identifier les zones et thèmes à enjeux et élaborer une stratégie d'intervention sur le patrimoine culturel

L'ensemble des productions générées dans le cadre du PIT a commencé à être publié en 2012 et le transfert de toutes ces connaissances vers une stratégie d'intervention sur le patrimoine culturel est engagé. L'identification de zones et thèmes à enjeu ainsi qu'une réflexion sur une stratégie de connaissance en réponse à la Charte (notamment objectifs XVI et XVII) se dessine progressivement et sera discutée par le conseil scientifique en 2013.

Les interventions de l'établissement dans le domaine culturel en 2012, sont peu nombreuses, l'établissement ayant été davantage mobilisé en 2012 sur l'acquisition de connaissances (PIT culture). Les années 2013 et 2014 auront comme objectif d'exploiter ce socle de connaissances en vue d'applications plus concrètes en matière de patrimoine (sur les sentiers, le patrimoine bâti, etc) au regard des enjeux de la Charte.

Objectif	Indicateur	Cibles		Résultats
		Ref. 2011	Cible 2012	2012
Identifier les zones et thèmes à enjeux et élaborer une stratégie d'intervention sur le patrimoine culturel	Nombre de zones ou thèmes à enjeux identifiés	<i>Création d'un observatoire de la culture</i>	Capitalisation de l'expérience accumulée	Première réflexion sur une stratégie de connaissance

6. Création et maintenance d'infrastructures d'accueil

En bref...

Les travaux sur les sentiers et équipements de signalétique ont été conduits au rythme habituel. Le cadre d'intervention a été actualisé par une nouvelle convention entre le Parc et le Conseil Général des Alpes-Maritimes. Quelques interventions d'urgence ont dû être conduites suite à des intempéries, notamment en Moyenne Tinée (éboulements sur le sentier de Valabres, coulée de boue et de pierres sur le sentier de Mollières).

Trois refuges appartenant au PNM ont bénéficié de travaux : celui de Bayasse, en continuité de l'année précédente, et ceux de la Cayolle et de la Cantonnière, pour améliorer la qualité de l'accueil, notamment pour les personnes en situation de handicap.

Les maisons de parc ont été régulièrement entretenues et rendues accessibles au public pendant les périodes de vacances essentiellement. Dans le cadre du PIT (2010 – 2013), l'établissement a conduit deux études pour la rénovation des quatre maisons existantes :

- une étude d'aménagement intérieur et d'itinéraires pédagogiques,
- une étude d'accessibilité handicap.

Ces deux expertises permettront à l'établissement d'élaborer un programme d'intervention et un plan de financement pour la rénovation progressive de ces quatre espaces de médiation.

En complément de ces maisons de Parc, l'établissement a développé la notion de « Relais Point Info Parc ». Du mobilier et de la documentation ont ainsi été mis à disposition dans deux offices du tourisme (Colmars, Allos), un collège (St Etienne de Tinée), une maison de pays (Jausiers) et une médiathèque (Tende), selon une charte d'architecture intérieure valorisant l'image du parc et celle du territoire.

Dans le cadre de son projet Ecotourisme, l'établissement a équipé 11 opérateurs touristiques de l'Association Mercantour de mobilier et de documentation faisant écho à l'action précédente (voir objectif 10).

En 2012, l'établissement a maintenu ses efforts d'entretien et de restauration de sentiers en cœur de parc. Cet investissement représente 1,7 ETPt auxquels s'ajoutent 19 mois de saisonniers recrutés pour des travaux.

Objectif 14 : Disposer d'infrastructures de qualité

Sentiers / Signalétique

Au titre de ses partenariats avec les conseils généraux (CG) chargés de la gestion des Plans Départementaux des Itinéraires de Randonnée Pédestre (PDIRP), l'établissement a :

- signé une convention tri-annuelle avec le CG 06 pour l'entretien de sentiers en cœur de Parc dans les Alpes Maritimes. Le Département mobilise et conduit des maîtrises

d'ouvrage de travaux sur sentiers à concurrence de 70 k€/an au maximum. Au total, les budgets mobilisés par les deux parties sont évalués à 186 656 € pour 2012 (hors temps personnels valorisé) ;

- mis en place une commission « sentiers » regroupant le CG 04, les communautés de communes de l'Ubaye et du Haut Verdon, la Fédération française de randonnée (FFR) et l'Office National des Forêts. Aucune convention financière n'est en vigueur dans le 04 mais les parties s'entendent pour rechercher de la complémentarité dans leurs interventions.

L'établissement a également maintenu son effort d'entretien et de renouvellement de la signalétique directionnelle, réglementaire et informative en cœur de parc. Sept projets ont été conduits par l'établissement pour un montant de 27 039 €. Pour devancer la mise en œuvre de la Charte, sept opérations de signalétique ont été conduites avec les communes en aire d'adhésion, pour un budget de 8 746 €.

Des précisions sur les chantiers conduits pour l'entretien des sentiers et la signalétique sont apportées dans l'annexe n°6.



Sentier du lac d'Allos après déroctage (Haut Verdon)



Rénovation passerelle de l'Erps (Vésubie)

Refuges

L'établissement a conduit des interventions de mise aux normes et d'amélioration de l'accueil dans les refuges de la Cantonnière et de la Cayolle. Ces travaux ont été couplés avec des travaux d'accessibilité handicap (voir objectif 15).

Les travaux réalisés en 2012 dans le refuge de Bayasse ont permis de mettre le bâtiment hors d'air et hors d'eau. Au total, 17 lots sont en cours. Le déroulé des travaux est conforme au prévisionnel. L'établissement a porté une attention particulière à l'implication des entreprises locales dans ce chantier dans le respect des règles de concurrence relatives aux marchés publics.

Objectif	Indicateur	Cibles		Résultat
		Ref. 2011	2012	2012
Disposer d'infrastructures de qualité	Maintien du réseau d'infrastructures d'accueil (maisons sentiers) gérées et entretenues par l'EP (NB structures, km sentiers entretenus) Sentiers :	120 km	120 km	120 km
	Maisons de parc, points d'accueil et refuges accueillant du public :	Travaux Bayasse en cours	1 refuge	3 refuges (Bayasse, Cayolle, Cantonnière)

Sentiers : l'objectif est d'entretenir la totalité du réseau de sentiers et de la signalétique inscrits au PDIPR en cœur de parc en 5 ans, soit 125 km par an, avec au moins 3 chantiers structurants sur des sentiers emblématiques. La cible correspond aux kms de sentiers concernés par des travaux ayant fait l'objet d'une commande au cours de l'année considérée.



*Travaux réalisés au refuge de la Cantonnière (Haut Var-Cians)
dont accessibilité aux personnes en situation de handicap*

Objectif 15 : Améliorer l'accessibilité aux infrastructures d'accueil du parc national

Cet objectif et son premier indicateur sont communs à tous les établissements publics de parcs nationaux.

Dans le cadre du PIT / programme ALCOTRA et de la convention de partenariat GMF / Parcs nationaux de France « La Nature en Partage », le PNM a organisé, sur les vallées de l'Ubaye et du Verdon (communes de Larche et Colmars-les-Alpes), une session de formation de deux jours (18-19 juin) à l'attention des professionnels du tourisme. Rassemblant 15 opérateurs locaux et organisée en partenariat avec le Conseil Général des Alpes de Haute Provence (04) et des associations de personnes handicapées, cette session avait pour objectif de faire mieux prendre en compte les situations de handicap dans l'accueil des visiteurs.

Également en partenariat avec le PNAM et dans le cadre du PIT, le Parc a publié un guide intitulé « 12 circuits pédestres accessibles pour les personnes en situation de handicap » présentant des itinéraires dans les deux Parcs Alpi Maritime et Mercantour, en versions française et italienne.

Toujours dans le cadre du PIT, l'établissement a mis en accessibilité un sentier de proximité du village de Colmars-les-Alpes. Pour un montant de 28 000 € (hors ETPt), ce sentier est accessible aux personnes avec un handicap moteur accompagnées en joëlette.

Avec le concours de la GMF, l'établissement a poursuivi son action de sensibilisation de l'accueil pour tous auprès des collectivités. Il a notamment accompagné celles-ci pour l'acquisition de joëlettes dans divers lieux du territoire.

Enfin, dans le cadre de sa politique de mise aux normes et d'entretien de ses refuges d'accueil du public, l'établissement a réalisé une première tranche de travaux dans les refuges de la Cantonnière et de la Cayolle pour un montant de 216 000 € mobilisant à la fois des budgets du Ministère et des fonds Européens (ALCOTRA). Ces travaux ont porté sur l'accessibilité handicap intérieure. Une 2^e tranche est à conduire en 2013 dans chaque refuge pour réaliser l'accessibilité extérieure et des aménagements d'accueil.

Objectif	Indicateur	Cibles		Résultat
		Ref. 2011	2012	2012
Améliorer l'accessibilité aux infrastructures d'accueil du parc national	Nombre de projets réalisés par l'établissement public destinés à améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap	1	2	4
	Dont sentiers*	1	1	2
	Dont mise aux normes bâtiments**	0	1	2

* La cible correspond aux projets qui sont engagés l'année considérée, c'est-à-dire engagement d'une étude préalable à la réalisation ou engagement de travaux ne nécessitant pas d'étude préalable.

** Mise aux normes achevée, voir objectif 14

7. Prestations d'accueil, d'animation et de pédagogie

En bref...

L'année 2012 a permis à l'établissement public de mettre en œuvre de manière opérationnelle les outils prévus dans le cadre du PIT, Axe EEDD (éducation à l'environnement et au développement durable).

Par ailleurs l'ensemble du dispositif d'accueil, d'animation et de pédagogie du PNM s'est davantage affirmé toute l'année. Une cohérence accrue dans l'utilisation de tous les outils disponibles (animations, maisons de parc, publications, internet, nouveaux outils de communication...) en matière de sensibilisation a été recherchée.

En outre, un accent particulier a été mis sur la formation des partenaires d'accueil avec l'initiation d'une formation de toutes les hôtesse d'accueil des Maisons du Département des Alpes-Maritimes et le lancement, dans le cadre du PIT, d'un projet de mallette pédagogique à utiliser dans de tels cas.

La pédagogie a fait l'objet d'une attention particulière en 2012 avec les résultats de l'étude sur les parcours pédagogiques dans le PNM et le PNAM. Cette première phase a permis d'engager notre réflexion sur les besoins en matière d'outils pédagogiques et d'animation. La création de ces outils a pu être mise en œuvre dès l'été, avec des premières réalisations en fin d'année.

Le projet d'itinéraire Handi-ecoguide sur les communes de Péone et Beuil, avec le soutien financier de la GMF dans le cadre du mécénat « la nature en partage », est entré dans une phase de finalisation : intégration de personnes-ressources du territoire, sensibilisation des élus, partenariat avec une association de personnes aveugles (Valentin Hüey).

Enfin la parution d'une circulaire de l'Education Nationale imposant aux collèges de travailler sur les conflits d'usages entre autres dans les parcs nationaux a incité des enseignants à entrer en contact avec le PN Mercantour. Nous avons ainsi reçu un premier LEGTA (Antibes) sur ce thème à l'automne, augurant de sollicitations à venir dans ce cadre précis.

Des précisions sur les activités de pédagogie et sensibilisation menées dans les différents secteurs du parc sont apportées en annexe n°5.

Objectif 16 : Développer les actions de sensibilisation de la population à la conservation des patrimoines naturels et culturels et au développement durable

Cet objectif et son indicateur sont communs à tous les établissements publics de parcs nationaux.

L'établissement public maintient un niveau d'engagement important sur cette mission, avec des agents de l'établissement très mobilisés sur des programmes d'animation. Ainsi, des animations sont engagées chaque année pour le bénéfice des communes du parc, qu'il s'agisse des scolaires ou des visiteurs en été, d'autre part de nombreuses classes vertes ou des neiges bénéficient de la présence des centres d'accueil ainsi que des actions de sensibilisation du PNM (voir annexe n°5).

Parmi les projets « phares » de 2012, on notera :

- Un projet pédagogique sur les insectes et la pollinisation dans le Haut Var–Cians, avec parution d'un livret témoin des travaux des élèves ; création d'une exposition sur les abeilles (créée en régie par le secteur) ;
- En Haute-Tinée, accueil du LEGTA d'Antibes afin d'évoquer les conflits d'usages dans les Parcs nationaux ;
- En Ubaye, poursuite du projet réalisé dans le cadre transfrontalier du PIT (avec les écoles de Jausiers et Uvernet-Fours) ayant pour but de faire travailler les élèves sur les thèmes de la biodiversité, du changement climatique et du développement durable tout en développant les échanges linguistiques (avec des classes des communes du Parco Alpi Marittime) ;
- En Vésubie, deux personnes en service civique présentes tout au long de l'été sur la vallée ont permis de sensibiliser les nombreux visiteurs des grands points d'entrée du cœur à l'importance de ne pas nourrir la faune sauvage, en particulier les marmottes. Cette action fait suite à un constat de l'augmentation inquiétante d'attitudes allant dans ce sens, avec des visiteurs venant parfois de loin avec cette intention ;
- Dans le Haut-Verdon, l'organisation d'une « soirée valléenne » au cours de laquelle les habitants ont été invités à échanger avec les gardes-moniteurs sur leurs missions.

Les secteurs continuent en outre à organiser de nombreuses sorties thématiques. Pour exemple, 19 sorties ont été organisées en Ubaye, qui ont permis de sensibiliser environ 370 personnes, soit deux fois plus qu'en 2011.

Objectif	Indicateur	Cibles		Résultat
		Ref. 2011	2012	2012
Développer les actions de sensibilisation de la population à la conservation des patrimoines naturels et culturels et au développement durable	Nombre de personnes ayant bénéficié d'une action en face à face de sensibilisation de l'établissement public*	20 000	20 000	20000

* cet indicateur est plus englobant que celui du précédent contrat



Animation auprès de scolaires en Ubaye



« Hôtel à insectes » à Entraunes



Echanges scolaires franco-italiens

Quelques grands événements de 2012

Janvier – Février

Exposition de photos d'art "Mercantour, l'esprit des lieux" à Valberg

Avril : nouvel habillage et nouvelle présentation du site internet

Mai : Fête de la Nature

Juin :

Formation des professionnels du tourisme à l'accueil de personnes en situation de handicap.

Projection du « multivision » sur les espaces protégés européens, ALPARC

Juillet :

Événement de présentation de la réhabilitation paysagère du col transfrontalier de Larche – Maddalena

Derniers tournages du long-métrage Minuscule

Nettoyage de la Montagne (20ème année) avec Mountain Wilderness, commune de Jausiers

Célébration du Centenaire du refuge de la Cayolle (refuge du parc)

Inauguration d'une exposition à Monaco en présence de S.A.S. Albert II : « Taxons », exposition franco-italienne sur l'ATBI

Août

Remise des prix du Concours Prairies Fleuries, le premier transfrontalier (France – Roya – Bévera/Italie) et intégrant un jury junior (élèves du Lycée de la Montagne de Valdeblore)

Septembre

Atelier international de scientifiques (centre Séolane, Barcelonnette): restitutions, avancées, orientations de gestion dans le cadre de l'Inventaire biologique généralisé (ATBI).

Octobre : Colloque Vautour et Gypaète LPO / PNM : 60 personnes réunies sur 3 jours

Novembre

Participation du PNM à une exposition interparcs au Festival international de la photo animalière de Montiers-en-Der.

Décembre : Conférence de presse au club de la presse à Nice: le Parc national du Mercantour et sa charte

Objectif 17 : Maintenir le niveau de fréquentation des lieux d'accueil

Dans le cadre du PIT Maritime-Mercantour 2010-2012 et des financements européens correspondants, l'établissement a mis en œuvre une réflexion globale sur l'accueil dans les Maisons du Parc implantées sur le territoire. Il s'agissait de définir un cadre d'accueil commun à l'ensemble des maisons mettant en valeur de manière visuelle et prégnante la présence du « parc national ». Il est ainsi proposé d'utiliser l'emblème du parc en grand format, mais de marquer l'implantation locale des maisons par des visuels photo de la vallée en très grande taille. Le centre de la démarche est de créer une ambiance propre aux Maisons de Parc : visuelle, sonore, « olfactive », en termes également de matières (sols...). L'objectif final est de donner un caractère puissant à nos maisons de parc afin qu'elles soient à la fois agréables à visiter mais aussi très facilement distinguables d'autres lieux d'accueil du public.

Objectif	Indicateur	Cibles		Résultats
		Ref. 2011	2012	2012
Maintenir le niveau de fréquentation des lieux d'accueil	Nombre de journées d'ouverture cumulées des maisons de parcs et des points d'information identifiés parc	85000	+ 5 %	90525 (+6,5 %)

8. Création de supports de communication et de pédagogie

En bref...

En 2012 le Parc national du Mercantour a publié de nombreux outils et supports de communication dans le cadre du PIT.

La communication a cherché à accompagner, encore en 2012, les dernières phases d'élaboration de la charte. En parallèle, les actions de communication se sont également centrées sur des projets valorisant la notoriété du parc et de son territoire.

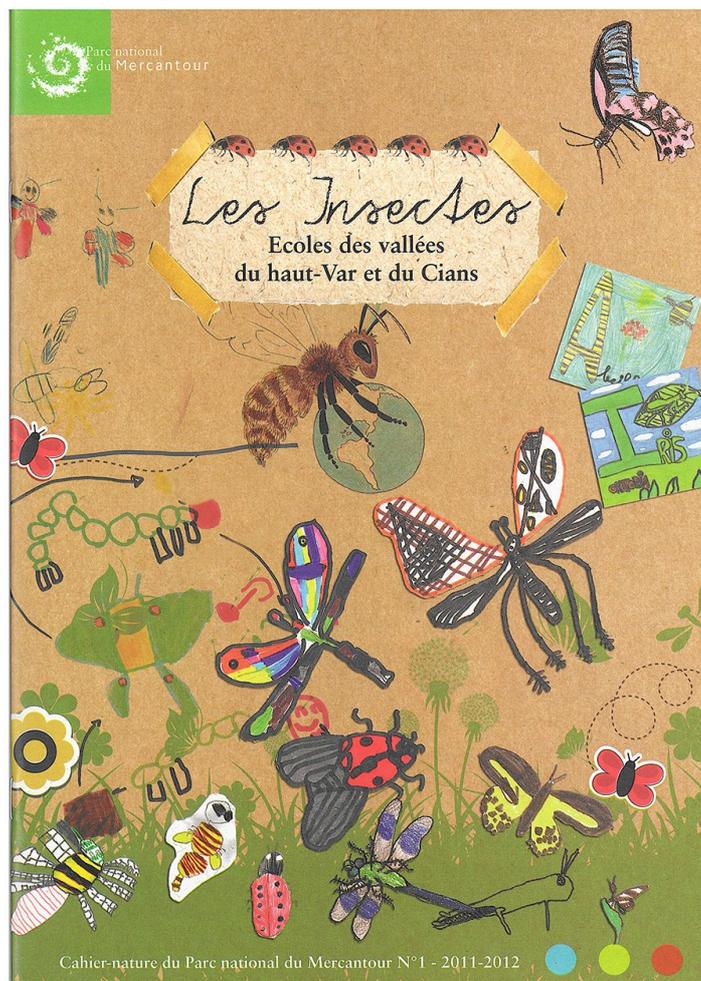
Deux projets ambitieux d'expositions valorisant à la fois les connaissances du parc (sur la forêt) ainsi que les savoir-faire locaux (photographe animalier) ont été lancés en 2012 pour être disponibles à l'été 2013.

Comme les années précédentes, deux numéros du magazine Mercantour ont été élaborés et diffusés avec, en 2012, le lancement d'une nouvelle formule (format A4, 16 pages). Le numéro de fin d'année apportait un éclairage significatif sur la charte et ses ambitions.

En novembre, la version « bêta » de l'application pour smartphones du PNM a été publiée, principalement sur la page Facebook du Parc afin de remercier et fidéliser ses fans. A ce propos, une étude montrait le classement en tête du Parc national du Mercantour en nombre de « Fans » et de « Followers » sur les réseaux sociaux : l'établissement a en effet pris très tôt le virage du Web 2.0 et des réseaux sociaux.

De nombreuses publications ou travaux éditoriaux sont également parus :

- Exposition sur le livre de d'Olivier LEMIRE, aux éditions Giletta-Nice Matin : "Mercantour, l'esprit des lieux", qui a été exposée à Valberg en janvier et février;
- parution du livre issu du travail de définition du caractère : « La sente étroite du bout des Alpes » (Caroline Audibert, éd. Glénat) ;
- Contribution à l'ouvrage « Féeries du Mercantour », sur les contes et légendes du territoire (J.C Vinaj, J. Drouin, Carmenly, éd. Isopress) ;
- revue à destination des enfants Gipeto : deux numéros parus en 2012, édités à 4000 ex. chacun et diffusés dans toutes les écoles du territoire ;
- livret pédagogique valorisant les productions des élèves du Canton de Guillaumes sur les insectes (autoproduction à partir des dessins et travaux des élèves, et des animations pédagogiques des garde-moniteurs) ;
- Contribution du PN Mercantour au beau livre sur le Tichodrome Echelette,
- Parution d'une nouvelle carte transfrontalière du Grand Tour Alpi Maritime – Mercantour
- Contribution (lacs d'altitude, milieux interstitiels) au dossier « Espaces et espèces aquatiques de montagne » du numéro 93 Hiver 2012/2013 de Mountain Wilderness, diffusé en début d'année 2013.



« Cahier nature » produit avec les enfants du canton de Guillaumes (Haut-Var Cians)

Objectif 18 : Renforcer la communication, notamment locale, sur le parc national

Cet objectif et son premier indicateur sont communs à tous les établissements publics de parcs nationaux.

Des relations « serrées » avec la presse ont été entretenues tout au long de l'année pour valoriser et faire connaître à la fois les actions du parc, mais aussi l'ensemble du territoire.

Divers tournages (presse et films) et visites de journalistes ont été accueillis : Minuscule (long-métrage), Zone Interdite (M6), TF1 (reportage JT 13h), Sunday Telegraph (GB), équipe de France 3, etc.

En 2012, la revue de presse fait état de 703 articles filtrés par l'Argus de la Presse de manière « qualitative » (toute citation mentionnant de manière explicite le Parc national du Mercantour et ses activités).

L'activité sur internet a pris un nouvel essor en 2012 avec la refonte du site internet qui a abouti à la mise en service du nouveau site en avril, avec nouvelle arborescence. Ce travail important a généré une recrudescence des fréquentations de 44%. Conjointement, un portail transfrontalier

Mercantour – Alpi Marittime a été mis en place dans le cadre du PIT (programme Alcotra):il a été publié en septembre et la communication correspondante a été lancée en fin d'année.

Des expositions diverses ont permis de créer des animations dans les maisons de parcs mais aussi en divers lieux : une exposition sur les abeilles créée en interne (secteur Haut-Var - Cians), une exposition sur le centenaire du refuge de la Cayolle, et deux expositions rénovées sur l'ATBI (l'une exposée à Barcelonnette lors de l'atelier scientifique, l'autre à Monaco), une exposition commune à l'ensemble des parcs nationaux (réalisée pour le festival de Montier en Der), une exposition itinérante sur le livre « Féeries du Mercantour », et une exposition « Art et Nature » à Barcelonnette.

Objectif	Indicateur	Cibles		Résultat
		Ref. 2011	2012	2012
Renforcer la communication, notamment locale sur le parc national	Nombre de consultations sur le site Internet de l'établissement public*	150 000	155 000	172000
	Nombre de citations presse directement liées à l'activité de l'établissement public	650 **	700	703

* y compris le site commun PNM-PNAM sur les sentiers

** estimation de retombées pour 2011, calculées d'après nouveau mode d'étude ARGUS mis en place par Parcs nationaux de France courant 2010 : suivi presse d'après coupures qualitatives avec citation explicite et non plus citation simple de l'expression « Parc national du Mercantour » dans la presse écrite et web.



Présentation du film « Minuscule » au festival de Cannes

Objectif 19 : Diversifier les outils de communication / pédagogie et les cibles

En 2012, en proposant des produits à la vente, et comme la plupart des autres parcs nationaux, l'établissement a invité le visiteur à initier ou poursuivre sa découverte du territoire au travers d'ouvrages, de cartes, de jeux, de films... qui bénéficient généralement du label du Parc ou des Parcs nationaux.

L'établissement a poursuivi sa politique de rationalisation des produits à la vente, rendue plus nécessaire encore par la diminution constante du chiffre de fréquentation du parc et donc de vente. L'évolution des Maisons de Parc mais aussi la réflexion devant conduire à une nouvelle organisation et la production d'une politique précise sur la vente, en lien avec l'édition, la pédagogie et l'animation des Maisons de Parc a été entamée en cours d'année.

Objectif	Indicateur	Cibles		Résultats
		Ref. 2011	2012	2012
Diversifier les outils de communication / pédagogie et les cibles	Nombre d'outils créés par catégorie de cibles, en agglomérant tous les types de supports (outils numériques, éditions papier,...)	17*	18	20

9. Soutien et Management

En bref...

Des résultats satisfaisants en matière de rationalisation des coûts et de maîtrise des dépenses.

Maintien d'un fort engagement de l'établissement dans des actions transfrontalières, pour des programmes en cours ou à venir.

Forte mobilisation de l'encadrement et du personnel sur le projet de définition d'une organisation cible, fonctionnelle et structurelle, pour l'établissement.

Réunions régulières des instances de gouvernance.

Objectif 20 : Développer la démarche d'écoresponsabilité au sein de l'établissement public

Cet objectif et son indicateur sont communs à tous les établissements publics de parcs nationaux.

A la suite de l'élaboration du bilan carbone et d'un plan d'action, l'établissement s'est engagé dans une démarche plus responsable en la matière.

Prenant la suite des actions conduite depuis 2010 une étude fine a été faite sur la consommation de carburant par unité de travail (siège ou secteurs) par profil (chargé de mission, personnel administratif, agent de terrain) ou véhicule. Cette analyse détaillé a permis de lancer une réflexion d'ensemble sur la politique de déplacement de l'établissement et les outils nécessaires à sa rationalisation (mise en œuvre d'une visio-conférence notamment). Trois formateurs à l'éco-conduite ont également suivi une formation durant l'année 2012 afin de diffuser les bonnes pratiques à l'ensemble du personnel.

Le volet sensibilisation a également été maintenu avec la diffusion dans toutes les unités de travail d'un mémo éco-responsable reprenant les règles en matière d'impression, de tri des déchets, ou du déplacement ou la sensibilisation au tri sélectif (réunion d'information, visite de centre de tri etc....).

Ainsi, sur les 108 actions dans 18 domaines différents du plan d'action, ce sont 74% des actions qui ont été faites ou sont en cours de réalisation.

Objectif	Indicateur	Cibles		Résultats
		Ref. 2011	2012	2012
Développer la démarche d'écoresponsabilité au sein de l'établissement public	Taux de réalisation du plan d'actions *	60 %	70 %	74 %

Objectif 21 : Mettre en œuvre un plan de réorganisation de l'Établissement public pour la mise en œuvre de la charte en tenant compte des contraintes sur les moyens

Cet objectif et son indicateur sont communs à tous les établissements publics de parcs nationaux.

Les premières réunions de travail concernant l'organisation cible de l'établissement ont été lancées dès 2011 et se sont largement nourries du travail collectif fait deux ans auparavant sur la définition d'une vision partagée de l'établissement et d'un projet d'établissement. Durant l'année 2012, un diagnostic détaillé des actions que l'établissement doit conduire en application de son contrat d'objectif ainsi que de la charte a été dressé à l'issue de plusieurs réunions du personnel puis de travaux en groupe sur des sujets thématiques (missions de police, porter à connaissance, patrimoine culturel et paysages, sensibilisation, thématiques nouvelles) ou organisationnels (polyvalence/expertise, répartition territoriale). Ces réunions ont également permis de distinguer selon chaque mission le niveau d'implication de l'établissement qui peut être selon les cas moteur, partenaire ou facilitateur. Elles ont en parallèle alimenté les réflexions du comité de direction sur les priorités de mise en œuvre de la charte.

En synthèse de ces travaux, cinq principes d'organisation et cinq principes de fonctionnement ont été formulés et leurs conséquences pratiques ont été mises en évidence (voir annexe n°7). Ce résultat a été présenté à l'ensemble du personnel à l'occasion des vœux début 2013.

Malgré ces productions, la cible fixée pour l'année 2012 pour cet objectif, qui prévoyait l'adoption par le conseil d'administration du plan de réorganisation n'a pas été atteinte. En effet, il a paru nécessaire de différer cette échéance afin de pouvoir tirer les conséquences du processus de validation et de mise en œuvre de la charte, en particulier de l'adhésion des communes.

Cette cible est donc reportée à 2013.

Objectif	Indicateur	Cibles		Résultats
		Ref. 2011	2012	2012
Mettre en œuvre un plan de réorganisation de l'Établissement public pour la mise en œuvre de la charte en tenant compte des contraintes sur les moyens	Etat d'avancement de l'élaboration du plan de réorganisation interne (schéma et calendrier) et de sa mise en œuvre	<i>Travaux préparatoires</i>	Plan adopté en CA	Ateliers de diagnostic et thématiques, principes organisationnels et fonctionnels

En complément de ces travaux, l'établissement a fait l'objet d'une mission d'audit sur son fonctionnement en avril. Ce type de mission est organisée de façon régulière par le Ministère de l'écologie, pour les établissements publics sous sa tutelle. Les inspecteurs généraux ont à cette occasion rencontré à la fois le personnel du Parc et certains de ses administrateurs. Leurs conclusions sont pour l'ensemble positives en ce qui concerne la gestion de l'établissement et la conduite de ses projets structurants, au premier rang desquels la charte.

Suite aux événements difficiles traversés par l'établissement au cours de l'été (fortes réactions du territoire suite à la verbalisation d'une manifestation publique en cœur non autorisée se trouvant être une messe, agression de deux agents par un éleveur au cours d'un constat de dommage sur troupeau domestique) et au contexte général tendu pour les Parcs nationaux (tensions autour de la charte dans le parc national de la Vanoise, réorganisation contestée dans le parc national des Cévennes), le Ministère a également mandaté une mission d'appui au Parc à l'automne, chargée d'identifier les freins à l'acceptation de la charte sur le territoire. Les ingénieurs généraux chargés de cette mission ont à leur tour rencontré un large éventail des administrateurs et partenaires du Parc, ainsi que la direction et le personnel. Leur rapport devait être validé par la Ministre début 2013.

L'annexe n°1 présente les résultats de l'établissement au regard des objectifs du contrat d'objectif sur les aspects financiers et de mobilisation du temps agent.

Objectif 22 : Optimiser le dispositif de pilotage global de l'établissement

Cet objectif et son indicateur sont communs à tous les établissements publics de parcs nationaux.

La cible 2012 de cet objectif a été atteinte puisqu'un tableau de bord a été élaboré permettant de suivre périodiquement les principaux ratios financiers (CAF, niveau de trésorerie, fond de roulement), le niveau de consommation budgétaire par enveloppe ou par unité de gestion, les emplois (sous et hors plafond) et l'activité des agents de l'établissement. Il permet également de suivre certains dossiers jugés prioritaires en raison de leur caractère stratégique ou de leur coût financier.

Dans l'attente d'un outil commun à l'ensemble des parcs nationaux et grâce à l'appui du Parc national de la Guadeloupe, une nomenclature d'activité ainsi qu'un outil de suivi d'activité ont également été mis en place durant l'année 2012 permettant d'avoir une vision plus juste du temps passé par les agents dans l'exercice des différentes missions confiées à l'établissement.

Objectif	Indicateur	Cibles		Résultat
		Ref. 2011	2012	2012
Optimiser le dispositif de pilotage global de l'établissement	Tableau de bord contrôle de gestion, mise en œuvre d'une programmation par priorités et d'un suivi des activités	<i>Réalisation d'un rapport d'auto-évaluation (outil du Ministère du Budget)</i>	Définition des objectifs et des indicateurs à suivre + réalisation de tableau de bord	Définition des objectifs et des indicateurs à suivre + réalisation de tableau de bord

Les réunions des instances de gouvernance

En 2012, les réunions des instances du Parc se sont tenues aux dates suivantes:

- Bureau du Conseil d'administration : 28 février, 11 juin, 6 novembre
- Conseil d'administration : 30 mars, 27 juin, 27 novembre
- Conseil scientifique : 3 avril, 25 juin, 3 octobre
- Commission agriculture durable : 22 février
- Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail : 14 mars, 27 juin, 26 septembre, 29 novembre
- Comité technique : 15 février, 19 mars, 25 octobre

Objectif 23 : Mettre en œuvre concrètement le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière 2010-2015

L'établissement dispose d'un Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI), validé le 18 novembre 2010 par son conseil d'administration et le 21 décembre 2010 par la Direction Générale des Finances Publiques (France Domaine). Ce SPSI prévoit notamment la mise aux normes de l'ensemble des bâtiments de l'établissement (bureaux et refuges de service).

A cet égard, un certain nombre d'opérations ont été réalisées au cours de l'année 2012 :

- **Extension et de réhabilitation du refuge de service de Fontanalbe accueillant des personnels saisonniers chargés de la surveillance de la vallée des Merveilles :**

L'architecte a été choisi et le marché de travaux notifié début 2013. Les travaux n'ont toutefois pu être programmés que pour le printemps 2013 en raison de l'inaccessibilité du site en hiver. Ces travaux incluent la création d'une extension avec des toilettes sèches, une adduction d'eau et un assainissement adaptés. Ces travaux seront financés par la subvention de charge pour service public 2012 et 2013.

- **Réfection de la toiture du chalet de service à Vignols :**

Ces travaux de mise aux normes ont été achevés en juillet 2012 pour un montant de 39 000 €.

- **Audit des refuges de service :**

Tous les refuges de service et chalet d'accueil du public ont été audités durant l'été 2012. Le chiffrage des travaux a été intégré dans le tableau annexé au SPSI. Ceux-ci concernent principalement la mise en conformité des chauffages et l'accessibilité des locaux.

- **Étude complémentaire d'accessibilité des maisons du parc :**

Cette étude a été financée par des crédits européens (dans le cadre du PIT) en début d'année 2012 et a également permis d'actualiser le tableau annexé du SPSI.

- **Etude d'aménagement intérieur des maisons du parc :**

Elle a également été financée par des crédits européens (dans le cadre du PIT) et intégrée dans le tableau annexé du SPSI.



Réfection de la toiture du refuge de service de Vignols (Moyenne Tinée)

Objectif	Indicateur	Cibles		Résultats
		Ref. 2011	2012	2012
Mettre en œuvre concrètement le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière 2010-2015	Nombre converti en % de locaux administratifs (usage de bureau ou local de service*, mais n'accueillant pas de public) ayant fait l'objet d'une mise aux normes achevée / nombre prévu dans le SPSI	<i>Début des audits, Mises aux normes électriques, Etude du nouveau Siège</i>	10 % Audits refuges de service	15% Audit de tous les refuges (service et accueil), travaux à Vignols

* Etude nouveau Siège (dont le montage technique et financier n'aboutira qu'en 2015) + 9 refuges de service.
Les bureaux de secteurs sont soit pris à bail, soit situés dans une maison de parc (voir objectifs 14 et 15).

Objectif 24 : Mettre en œuvre concrètement le Schéma Directeur du Système d'Information (SDSI)

L'objectif attendu est la déclinaison en plan opérationnel annuel du SDSI, en lien avec PNF, par la mise en œuvre de projets communs.

Pour 2012 le PNM n'était pilote d'aucun projet commun.

Objectif	Indicateur	Cibles		Résultats
		Ref. 2011	2012	2012
Mettre en œuvre concrètement le Schéma Directeur du Système d'Information	Nombre de projets communs réalisés par an	<i>Finalisation SDSI</i>	0	0

Annexes

Annexe 1 : Récapitulatif des moyens alloués par l'Etat en 2011 et résultats obtenus

La subvention pour charge de service public versée par le ministère en charge de l'écologie, abondée par des prélèvements sur le fond de roulement de l'établissement, a atteint 8 737 598 € sur l'exercice 2012.

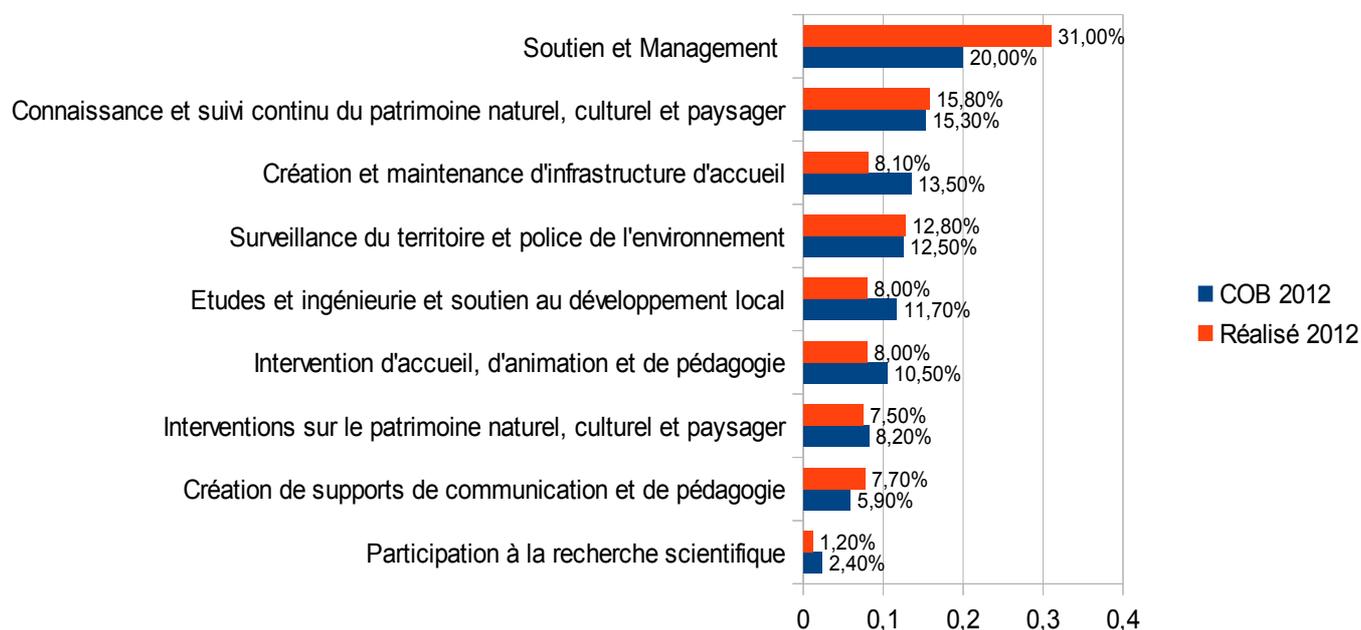
Les résultats en répartition du temps de travail et des dépenses (masse salariale incluse et distribuée sur les différentes missions en fonction du suivi d'activité) s'établissent comme suit :

Résultats du suivi d'activité :

Domaines d'activité	ETP	ETPT	%	ETP réalisé	ETPT réalisé	% (sur la base du suivi d'activité)
Surveillance du territoire et police de l'environnement	13	13,2	12,5%	10,6	14,1	12,8%
Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel, culturel et paysager	15	15,3	15,3%	17,6	19,0	15,8%
Participation à la recherche scientifique	2	2,1	2,4%	1,5	1,6	1,2%
Etudes et ingénierie en soutien au développement local durable	10	10,3	11,7%	9,9	10,7	8,0%
Interventions sur le patrimoine naturel, culturel et paysager	7	7	8,2%	4,6	4,9	7,5%
Création et maintenance d'infrastructure d'accueil	7	8,6	13,6%	7,0	7,5	8,1%
Interventions d'accueil, d'animation et de pédagogie	8	10,1	10,5%	7,0	7,6	8,0%
Création de supports de communication et de pédagogie	5	4,4	5,9%	3,6	3,9	7,7%
Soutien et Management	22	22,5	20,0%	17,6	19,1	31,0%
Total fonctionnement	89	93,5	100,0%	82,8	89,6	100,0%

Résultats budgétaires :

Domaines d'activité	Prévu au contrat d'objectifs 2012-2014		Réalisé 2012	
	Dotation Etat	%	Dotation Etat (crédits de fonctionnement dont masse salariale)	% (sur la base de la comptabilité analytique)
Surveillance du territoire et police de l'environnement	921 183 €	12,5%	1 371 803 €	15,7%
Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel, culturel et paysager	1 134 645 €	15,3%	1 852 371 €	21,2%
Participation à la recherche scientifique	179 702 €	2,4%	157 277 €	1,8%
Etudes et ingénierie en soutien au développement local durable	866 211 €	11,7%	1 039 774 €	11,9%
Interventions sur le patrimoine naturel, culturel et paysager	604 931 €	8,2%	480 568 €	5,5%
Création et maintenance d'infrastructure d'accueil	1 005 455 €	13,6%	733 958 €	8,4%
Interventions d'accueil, d'animation et de pédagogie	775 915 €	10,5%	742 696 €	8,5%
Création de supports de communication et de pédagogie	434 223 €	5,9%	384 454 €	4,4%
Soutien et Management	1 477 735 €	20,0%	1 861 108 €	21,3%
Total fonctionnement	7 400 000 €	100,0%	8 737 598 €	100,0%



Graphique : Objectifs fixés par le contrat d'objectif et résultats atteints en 2012 en matière de répartition du temps de travail.

Les écarts constatés s'expliquent en particulier par une forte mobilisation des agents sur la démarche d'organisation cible, qui a nécessité de nombreuses réunions(10) avec un temps de travail et de trajet affecté dans le domaine « soutien management » (environ 200 journées.homme au total).

Ont pesé également :

- une réunion supplémentaire du CHSCT pour traiter des difficultés de l'été,
- la constitution de groupes de travail pour produire les notes de service sur les constats de dommage sur troupeaux domestiques et sur les agressions, en application des décisions de ce CHSCT,
- des contraintes logistiques fortes pesant sur l'entretien des véhicules en location (l'essentiel du parc automobile actuel, en application de consignes ministérielles qui avaient été données) puisque les garagistes présents dans les vallées n'ont pas souhaité s'engager sur ce type de contrat.

Par ailleurs, la faible disponibilité en crédits d'investissement freine nécessairement les réalisations dans le domaine « création et maintenance d'infrastructures d'accueil ».

Enfin, le domaine « Etudes, ingénierie et soutien au développement local » couvre un champ d'activités très vaste, parfois mal identifié pour les agents qui éprouvent de ce fait des difficultés à affecter le temps de travail sur ces missions lors de la saisie de leur activité dans l'outil dédié.

Annexe 2 : Statistiques de l'activité de police et de surveillance

L'outil de saisie informatique des opérations de police a permis une meilleure traçabilité des interventions. Toutefois, toutes les infractions observées n'ayant pas fait l'objet d'une sanction n'ont pas été relevées, et le chiffre apparaissant ci-dessous est donc probablement sous-estimé.

NATURE DES INFRACTIONS DE L'ANNÉE 2012	NOMBRE DE CONTRAVENTIONS CONSTATÉES PAR:		Nombre de délits constatés par PV	Remontrance, avertissement verbal, ou rappel de la réglementation	Infractions observée sans intervention des agents (distance excessive, danger pour l'agent,...)
	Procédure Amende Forfaitaire (timbre amende)	Procès Verbal			
Réglementation du parc national (introduction de chien, cueillette de génepi, travaux dans le parc...)	72	2	13	353	119
Circulation de véhicule à moteur en espace naturel	6		3	10	
Protection des espèces (prélèvements d'espèces...)			2		
Chasse	5		1	20	
Pêche en eau douce	1				
Code forestier (y.c. feux de forêts) et arrêtés préfectoraux d'application	1			2	
Code du patrimoine (yc Monument historique)			1		

Total Timbres amendes	85
Total PV	22
Total sans sanction	504

Annexe 3 : Mise en œuvre et résultats des programmes de recherche se déroulant dans le parc national du Mercantour

Mise en œuvre du Programme de recherche Prédateur-Proies « Impact du loup sur les ongulés sauvages »

En octobre 2011, une jeune louve (Roya) de 6 mois a été capturée et marquée. Elle reste la seule louve vivante en 2012 qu'il est possible de suivre pour les personnels de l'établissement, le collier de Tinée (autre louve capturée en 2011) ayant été retrouvé sectionné en septembre 2011 ne laissant que peu de doutes sur les causes de sa disparition. Les agents de l'établissement ont piloté, en 2012, une nouvelle campagne de capture, restée infructueuse.

L'année 2012 constitue la fin du programme « Prédateur-Proies » sur le parc national du Mercantour en parallèle de la fin du plan national d'actions Loup 2008-2012.

L'ensemble des informations sur les distances de dispersion, l'aire occupée sur les différents suivis dont les zones de repos, les zones de chasse, le nombre et type de proies, le comportement de prédation, les effets indirects de la prédation sont en cours d'analyse, en corrélation avec l'évaluation du plan national loup (cf. publication « Rapport de synthèse plan d'action loup 2004-2012 par C. Toïgo & C. Duchamps / ONCFS, sept. 2012).

Mise en œuvre du programme GLORIA

Aucune collecte n'a été réalisée dans le PNM en 2012 (collecte tous les 5 ans) dans le cadre de ce programme de longue haleine qui regroupe des données sur 36 régions sur les 5 continents, 135 sommets équipés d'observatoires concernant 3547 espèces de plantes vasculaires. A ce jour, plus de 70 publications scientifiques ont été issues de ces données (plus d'informations sur gloria.ac.at).

Ce programme ne reprendra pas en 2013, les équipes de recherche françaises ayant choisi de se retirer du collectif de chercheurs international. Il est néanmoins question pour les années 2013 et 2014 que les chercheurs (S. Aubert / P. Choler LECA Grenoble en partenariat avec H. Pauli, responsable international du programme) analysent plus finement la place du Mercantour dans le dispositif international et vulgarisent l'expérience « Mercantour » dans ce programme. Ils prévoient aussi de procéder à moyen terme à l'enlèvement du matériel déposé sur les différents sommets du secteur de la Haute-Tinée.

Mise en œuvre du programme ECONNECT (PNAM chef de file, sous la coordination du réseau Alparc)

Début 2012, le modèle SIG « FunConn », extension d'ArgGIS pour identifier les noyaux d'habitats favorables pour le Tétrasyre et les connectivités entre ces derniers, a été finalisé avec l'équipe du Pnam. Ce travail s'appuyant sur une échelle territoriale de gestionnaire et prenant en compte les spécificités biologiques d'une espèce (le Tétrasyre) a été porté à connaissance de la région PACA dans le cadre de l'élaboration du Schéma Régional de Cohérence Ecologique et de la déclinaison régionale de la trame verte et bleue en PACA.

Le modèle a été proposé également pour intégrer un projet européen en cours de montage sur les corridors écologiques entre plusieurs aires protégées (Pnx, PNR, site N2000) de la France, de l'Espagne et de l'Italie sous le pilotage de l'IUCN (élaboration d'un LIFE+ en préparation pour l'année 2013).

En outre, le projet ALCOTRA « Paysage » 2013-2014, approuvé fin 2012 permettra de mobiliser le modèle pour concevoir des actions en faveur du tétras-lyre en intégrant les notions de corridors et les lisières entre écosystèmes forestiers et agro-pastoraux. Autre application sur le terrain, l'équipement des

câbles des stations de ski par des flotteurs anti-percussion se poursuit toujours en collaboration avec l'Observatoire des Galliformes de Montagne.

Définition du programme « Lacs sentinelles »

La recherche d'un financement LIFE+ « Environnement » par un travail collectif entre chercheurs et gestionnaires (PNM, PNV, PNE, ASTERS, FDP...) n'a pas abouti. L'année 2012 a été, néanmoins, l'objet d'une consolidation du groupe de gestionnaires et chercheurs souhaitant travailler sur cette problématique. Le groupe s'est réuni pour sa troisième rencontre à Marseille, le Parc étant co-organisateur de la rencontre avec l'IMEP et ASTERS. Au delà d'une dizaine de présentations de recherches ou d'expériences de gestionnaires, deux ateliers ont eu pour thèmes les protocoles en commun sur les lacs et la forme de la collaboration entre tous au travers de la création d'un GIS. Il sera demandé en 2013 à chaque partenaire de se positionner pour y adhérer.

Résultats du Programme RACE (Risk Assesment of Chytridiomycosis to European amphibian Biodiversity)

Deux espèces ont été échantillonnées, la Grenouille rousse (*Rana temporaria*) en 2011 et en 2012 l'Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*), espèce très sensible au pathogène. Les analyses n'ont pas montré de présence du pathogène Chytridiomycosis (champignon tueur des amphibiens) sur le massif du Mercantour. Compte-tenu de la difficulté à détecter les adultes d'Alyte accoucheur, le protocole sera reconduit encore une année sur les sites de l'espèce, très rare dans le PNM. Par ailleurs, dans le cadre du groupe ATBI « Milieux aquatiques superficiels », les équipes ont constaté la mortalité anormale d'amphibiens (adultes, juvéniles et larves). Plusieurs échantillons ont été récoltés et analysés démontrant la présence, pour la première fois en France, du « Ranavirus ». L'équipe de chercheurs, en charge du programme RACE, s'intéressera à ce pathogène invasif en 2013.

Annexe 4 : Compte rendu de la mission « connaissance et suivi du patrimoine »

CONNAISSANCE DU PATRIMOINE NATUREL et INVENTAIRES

La flore

Aucun inventaire de la flore n'a été mené en 2012 dans le **cadre strict de l'ATBI** par les conservatoires botaniques (CBNM et CBNA) qui considèrent, suite aux précédentes années d'inventaire, que la flore du parc est suffisamment connue, du moins en terme de composition spécifique (des efforts restant à faire en terme de connaissance de la répartition de certains taxons). Suite à ce constat, le CBNM, assisté du CBNA, a produit un document de synthèse sur la flore vasculaire du PNM, basé sur l'analyse de plus de 200.000 observations (compilées dans la BD Silène Flore). D'après cette analyse, 2718 taxons ont été observés dans le territoire du parc. Ces taxons appartiennent à 693 genres et 115 familles et se décomposent en 2269 espèces et 449 taxons infraspécifiques, ce qui correspond à 42 % de la flore indigène de France et plus de la moitié de la flore du massif des Alpes. D'un point de vue réglementaire, la flore du Parc national du Mercantour compte 65 taxons protégés au niveau national en France et 74 taxons (86 cités) protégés au niveau de la région PACA, 114 taxons sont inscrits au Livre rouge de la flore menacée de France, 105 taxons à aire de répartition restreinte peuvent être identifiés et qualifiés d'endémiques (sensu lato) mais aucun n'est exclusif du Parc national (les plus localisés étant souvent situés sur la crête frontalière France-Italie). Une carte de la répartition de ces espèces à enjeux a été établie. Les CBN soulignent la nécessité de réaliser des campagnes de terrain géographiquement ou taxonomiquement plus ciblées.

L'inventaire de **la flore patrimoniale** par les gardes-moniteurs s'est poursuivi en 2012 et a concerné une dizaine d'espèces pour lesquelles les données de répartition concernent différents enjeux, par exemple des espèces soumises à la cueillette : *Achillea erba-rotta* All. subsp. *erba-rotta*, *Artemisia eriantha* Ten., *Artemisia genepi* G.H. Weber, *Artemia glacialis* L., *Artemisia umbelliformis* Lam. L'objectif, cette année 2012, était de renforcer la connaissance pour les espèces concernées par la future réglementation cueillette de la charte du PNM. L'inventaire s'est aussi focalisé sur les espèces patrimoniales déjà ciblées en 2011 de la Directive « Habitats, Faune, Flore » (habitats rocheux, cours d'eaux) en vue d'alimenter des problématiques de gestion. Un effort particulier d'inventaire a également été fait sur une mousse rare relevant de la Directive Habitats-faune-flore, *Buxbaumia viridis* (Moug. ex Lam. & DC.) Brid. ex Moug. & Nestl. Cette espèce inféodée aux bois morts, principalement dans les forêts de conifères à forte humidité atmosphérique, a fait l'objet de sorties spécifiques. De 18 stations connues en 2011, la connaissance est passée à 53 stations en 2012. Cette espèce est prise en compte dans la gestion des habitats forestiers.

Nombre de contacts espèces 2012

- *Artemisia eriantha* Ten. = 58
- *Artemisia genip* Weber = 5
- *Artemisia glacialis* L. = 3
- *Artemisia umbelliformis* Lam. = 74
- *Achillea erba-rotta* All. subsp. *erba-rotta* = 74
- *Saxifraga florulenta* = 20
- *Cardamine asarifolia* = 24
- *Primula marginata* = 82

Rq : En relation avec le portail et BDD AIGLE, la production et porter à connaissance via l'outil est 746 localisations nouvelles pour 99 espèces. Ces résultats iront abonder également les bases de données conjointes CBN (Silène)/PNM.

Inventaire spécifique orchidées

En 2012, 18 espèces ont été renseignées, pour 32 nouvelles localisations. Cette année le temps attribué sur les orchidées (1 à 2 jours) a été affecté aux prospections en milieu forestier (prise en compte dans la gestion), trois espèces patrimoniales ont été recherchées : *Corallorhiza trifida* (6), espèce très discrète, saprophyte affectionne les litières riches sous couvert dense, *Epipogium aphyllum* (1) orchidée protégée, très rare se rencontre aussi dans les bois frais et humides, surtout dans les tapis de mousses. Sa floraison capricieuse la rend difficile à inventorier. Enfin *Listera cordata* (4), souvent ignorée du fait de sa petite taille, aussi protégée était à rechercher dans les bois sombres de résineux surtout en ubac.

Résultat : 11 nouvelles stations renseignant les sites à enjeux identifiés en 2012.

Autres Inventaires ATBI (papillons, abeilles sauvages, lichens, Vipère d'Orsini,...)

Cette année, en dehors du groupe Milieux Aquatiques Superficiels dont les résultats sont détaillés ci-dessus, un certain nombre d'inventaires ont été réalisés, coordonnés par Marie-France Leccia avec l'assistance des deux saisonniers Alwin Bleomelen et Aurélie Bessière.

Un inventaire des abeilles a été mené par l'Observatoire des Abeilles (OA) dans les vallées de la Roya-Bévéra, du Haut-Ubaye et du Haut-Verdon, sur un total de 24 stations, suivies de mi-mai à fin septembre par les saisonniers. Ces stations ont été prospectées par piégeage régulier (méthodes des assiettes colorées, pose de 24/48h, toutes les trois à quatre semaines, effectuée par les saisonniers) et par chasse à vue. Les stations ont été choisies par l'OA, Raphaële Charmetant et Marie-France Leccia, en privilégiant un ensemble de sites présentant une grande diversité de milieux et sur lesquels le parc travaille déjà en collaboration avec les exploitants. Les résultats finaux sont attendus en 2013.

Un inventaire des lichens a été mené par l'Association Française de Lichénologie (AFL) sur la vallée du Haut-Var. Cet inventaire fait suite aux inventaires des lichens réalisés par cette même équipe sur les vallées de la Haute-Ubaye, du Haut-Verdon et de la Roya-Bévéra entre 2010 et 2011. Nous sommes encore en attente des résultats des prospections 2012, mais nous avons aujourd'hui l'intégralité des données acquises sur les trois vallées précédemment prospectées. Ces données font état de 1.477 taxons recensés sur le PNM (contre 426 avant les inventaires de 2010-2011) dont au moins 16 (et potentiellement 57) nouveaux pour la science, 1 nouveau pour l'Europe, 53 nouveaux pour la France métropolitaine, 162 nouveaux pour les Alpes françaises et 76 nouveaux pour la région PACA. Leur étude fait également mention d'un grand nombre d'espèces patrimoniales sur notre territoire en préconisant certaines mesures de gestion sur les sites identifiés comme étant les plus intéressants.

Parallèlement, vingt chercheurs prospectant de manière individuelle se sont également rendus sur notre territoire. Leurs prospections ont concernés diverses familles de lépidoptères, diptères, hyménoptères, coléoptères et mollusques.

Relativement aux zones considérées comme à enjeux, un inventaire des bryophytes a été mené par Biodiversa sur les bryophytes des zones forestières et rupestres à enjeux, démontrant pour certaines un fort intérêt en terme de diversité bryophytique (souvent en rapport à leur forte naturalité, à leur ombragement et à leur humidité ambiante), par exemple les vallons affluents au vallon de Mollières ou le Bois noir de Beuil. Certaines zones méritant prospections en rapport à leur biodiversité bryophytique ont également été identifiées.

Enfin, dans le cadre du plan d'action national « Vipère d'Orsini », quelques prospections par des agents et volontaires du CEN Paca assisté d'un garde-mondeur ont été menées sur la Vipère d'Orsini dans la Vallée du Haut-Var au cours du mois de septembre. Aucun spécimen de cette espèce n'a été contacté.

Le groupe « Milieux aquatiques superficiels » : invertébrés aquatiques et amphibiens, macrophytes et phytoplanctons

En 2012, le groupe « milieux aquatiques superficiels », constitué dans le cadre de l'ATBI, a prospecté des stations dans la vallée de la Vésubie. Au total, 35 stations ont été prospectées dont 18 en rivière, 6 en zone humide et 12 en lac. Les prospections concernaient les invertébrés aquatiques (OPIE Benthos), les macrophytes (Asconit) et les algues (Eaux-Céans) et les amphibiens (S. Bovero-Consultant). A l'exception des amphibiens, les spécimens collectés sont pour la plupart encore en cours d'identification. L'OPIE et Asconit ont également produit un rapport sur leurs prospections 2009-2011 (Roya-Bévéra, Haut-Verdon, Haute-Ubaye et Tinée) en détaillant l'intérêt patrimonial des taxons observés et en commentant l'intérêt des milieux étudiés et/ou les menaces posant ceux-ci.

Concernant les **invertébrés aquatiques**, a été recensé un total de :

- 23 espèces d'éphémères (dont 2 nouvelles pour la France et 2 proposées pour suivi),
- 21 espèces de plécoptères,
- 72 espèces de trichoptères (dont 2 nouvelles pour la France, un grand nombre d'espèces patrimoniales et une endémique du Mercantour, *Apatania mercantoura*),
- 65 espèces de coléoptères
- 25 espèces et sous-espèces d'odonates (dont 3 concernées par le PRA Odonates

Ces espèces habituellement liées aux zones d'altitude, dont certaines rares, mais également un grand nombre d'espèces sensibles à très sensibles à la pollution organique. On trouve également des espèces connues habituellement à la frontière italienne.

Le **groupe « Odonates »** constitué d'agents des différents secteurs sous le double pilotage de la chef de projet ATBI et d'un référent secteur « Odonates » n'a pas eu l'occasion de prospecter cette année de manière groupée (certains participants ont cependant réalisé des prospections individuelles).

Concernant les **macrophytes**, malgré l'absence de taxons protégés au niveau français et européen, on trouve plusieurs taxons classés « LC » inscrits dans la Liste Rouge UICN (par exemple *Sparganium emersum* ou *Juncus articulatus*), un taxon protégé à l'échelle régionale (*Cardamine asarifolia*) et bien entendu des endémiques de zones de montagne (comme *Potamogeton filiformis*), parfois liées à l'oligotrophie du milieu. Un total de 58 espèces a été recensé et il est également noté que tous les secteurs étudiés présentent une diversité floristique intéressante lorsque les conditions de milieu sont variées (gradient altitudinal, éclaircissement varié, ...).

D'autre part, des prospections ont été menées sur les **amphibiens** (S. Bovero) sur 19 sites. Les résultats liés à ces prospections font état de la présence de *Rana temporaria* sur 17 de ces sites et précisent la présence ou non de poissons dans ces mêmes sites. L'assistance au prélèvement des écouvillons (programme de recherche RACE) sur l'espèce *Alytes obstetricans* (Crapaud accoucheur) a été réalisée au Lac de Beuil. Les résultats, après avoir été négatif sur *R. Temporaria* (Grenouille rousse) en 2011, sont négatifs sur l'Alyte attestant de l'absence de Chytridium. L'échantillonnage devra néanmoins être complété en 2013 compte-tenu du très faible nombre d'individus prélevés. L'absence de cadavres sur les bordures du site permettent de confirmer l'hypothèse d'absence du pathogène. A l'inverse les prospections dans les lacs (vallées de la Tinée et de la Vésubie) ont mis en évidence de nombreux individus morts (têtards ou juvéniles) dans les lacs de Prals, Lac des Merveilles, Lac de la Furca ainsi que quelques lacs dans le vallon de Mollière. L'analyse au laboratoire des échantillons confirme la présence,

pour la première fois en France, de *Ranavirus*. La poursuite de cette étude épidémiologique est souhaitée en 2013 par l'équipe de recherche en charge du programme RACE (sous le pilotage de C. Miaud – CEFE-EPHE-CNRS).

Enfin, des prospections ont été menées par l'IMBE sur le **zooplancton** et le **phytoplancton** sur 6 lacs. Les résultats sont en cours d'analyse ; ils s'intègrent dans une collaboration en cours dans le contexte du programme « Lacs sentinelles ».

Avifaune

En vue d'améliorer les **pratiques de gestion agro-pastorale**, une étude (appel d'offre ATBI + M) a été engagée avec le CEFE / CNRS sur le montage d'un protocole de suivi utilisant les oiseaux prairiaux comme indicateurs de changement. Dans cet objectif et après constat de grandes lacunes en matière de connaissance, ne serait-ce qu'au niveau de la composition spécifique de l'avifaune prairiale (autre que Galliformes), les lacunes de données sur tels milieux ont imposé un complément d'inventaire. Les résultats d'une 50 de points d'écoute au delà de problèmes inhérent à la culture ornithologique plus ou moins approfondie des agents, l'inégalité de répartition des milieux entre les secteurs (qualité, accessibilité,...) sont :

- une abondance d'espèces liée étroitement à la présence de haies et de lisières forestières, les espèces purement prairiales (comme la caille des blés) sont très peu représentées globalement.
- les maxima d'espèces concernent des sites haut en altitude comme le montre le tableau en annexe avec un record de 29 espèces sur le site de Fonzal à Valberg (Péone) situé à 1745m incluant le très rare râle des genêts dont la reproduction n'a pu être confirmée malgré quelques journées d'observation durant la période de reproduction. Cela confirme encore une fois l'intérêt élevé du plateau de Beuil-Valberg en terme de biodiversité avec une forte densité d'espèces patrimoniales.
- entre 12 /15 espèces associées au milieu bocager pourraient être définies et suivies sur le moyen-long terme dans le cadre d'un objectif de suivi de l'évolution qualitative et quantitative de populations. Parmi celles-ci, les tariers des près et pâtre, les bruants jaune et zizi, l'alouette lulu, le torcol fourmilier, la pie grièche écorcheur, la huppe fasciée, le rare moineau soulcie, le serin cini....
- 79 espèces contactées tout compris (rapaces, corvidés...) dont une soixantaine liée au milieu bocager au sens large.

Enfin, en raison de la population spécifique de Bruant ortolan sur le site Vignols en Moyenne Tinée (remarquable densité) par la réalisation de transect (méthode IKA) testée en juin 2011 (journée d'échange sur le site). Un maximum de 11 mâles chanteurs a été relevé soit un mâle chanteur au 5, 31 ha. Cette espèce fragile et qui relève de la Directive annexe II de la Directive Oiseaux en régression dans toute l'Europe pourrait faire partie des taxons sur lesquels une veille pourrait être mis en place (zones de suivis, relevés tous les x années) pour suivre la tendance de la population.

En parallèle, par leur présence sur le terrain (surveillance, etc.), plusieurs gardes du PNM ornithologues ayant la « culture du carnet » collectent des observations sur différentes espèces d'oiseaux. Ces données sont consignées dans la **BD Contact** du PNM.

Le parc national poursuit sa participation à l'**Observatoire régional des populations de rapaces** (LPO-PACA / CNRS de Chizé). Des carrés-échantillons sont tirés de manière aléatoire chaque année par département, un minimum de 5 devant être inventoriés. La participation de l'établissement s'effectue au gré des mailles situées dans sa zone d'influence. En 2012, le carré en Moyenne-Tinée (Isola 2000) a été prospecté par le secteur concerné selon la méthode des postes fixes. Le carré « Isola 2000 » a permis de confirmer la présence pendant la période de reproduction de 7 espèces dont trois espèces remarquables comme l'Epervier d'Europe, le Circaète Jean le Blanc (Annexe II Dir. Habitats), l'Aigle royal (nicheur) et quatre autres espèces (Buse variable, Bondrée apivore, Milan noir, Faucon crécerelle).

Dans le cadre des aménagements forestiers, le Parc national a engagé un partenariat avec l'ONF. Dans cet objectif, un **inventaire de Chouettes de montagne** (Chevechette et Tengmalm), toutes deux relevant de l'Annexe 2 de la Directive Oiseaux, a été entrepris sur le standard national du réseau LPO « Petites chouettes de montagne ». Les prospections ont été réalisées sur les zones à enjeux : aménagement en révision (forêts communales) ou parcelles avec programmation d'une coupe. Une quarantaine de contacts ont été réalisés sur ces espèces qui a été porté à connaissance de l'ONF dans le cadre de la convention nous associant.

VEILLE ECOLOGIQUE

La flore

Dracocephalum austriacum

Poursuite du protocole de suivi démographique de la population du Dracocéphale d'Autriche dans le site Natura 2000, « Adret de Pra Gazé FR9301552 ». Ce protocole est réalisé annuellement par le secteur Haute-Tinée début juillet, selon la méthodologie mise en place avec l'IMEP (Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléoécologie, Université Paul Cézanne-Aix-Marseille) depuis 2008. La station est parcourue sur 3 zones, ou par le déplacement d'un quadrat, 54 placettes de 2X2 m font l'objet d'un comptage. Le nombre de pieds fleuris et végétatifs, ainsi que des données de recouvrement de la végétation sont pris en compte. Les résultats du bilan à 10 ans ont été présentés par K. Diadéma (voir ci-dessous) La fin de l'étude est prévue en 2017.

Evolution de la population depuis 10 ans

- Doublement du nombre d'individus en 10 ans.
- + 33% d'individus végétatifs , +158% d'individus reproducteurs (2002-2012).
- Population globalement stable depuis 2009 après une augmentation de près de 80% entre 2002 et 2009.
- Extension de la population aux marges.
- Fluctuations homogènes sur toute la surface de la population.
- Influence forte des conditions climatiques (et/ou écologiques?) sur les capacités de persistance locale et sur la structure démographique.

Dans le cadre de la mise en place du **réseau conservation de la flore Alpes-Ain** par le Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA), et de la signature de la Charte le 10 juillet 2010 par l'ensemble des partenaires de la zone d'agrément du CBNA, avec le soutien de la DATAR, et des Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes intéressées par cette initiative concrète de connaissance et préservation de la flore à l'échelle du massif alpin.

- *Reine des prés (Eryngium alpinum)*

Le PNM est devenu un des sites de référence de suivi de la population d'*Eryngium alpinum* L. pour le département 04.

Le protocole de suivi a été élaboré par le Laboratoire d'écologie alpine (LECA, Grenoble), associé au CBNA ainsi que les différents partenaires du réseau, dont les réserves naturelles, mais également les parcs nationaux.

L'objectif général est de faire un état des lieux sur l'évolution globale d'une espèce donnée sur le territoire Réseau (01, 04, 05, 26, 38, 73, 74) afin de répondre aux questions : l'espèce est-elle stable, en ex-

pansion ou en régression ? Les 5 sites de référence sont situés sur la commune de Larche (04). Chaque site est géoréférencé. Les données collectées sont la zone de présence, l'aire occupée, la fréquence. Le protocole a été réalisé en 2010, et sera appliqué tous les 5 ans, donc en 2014.

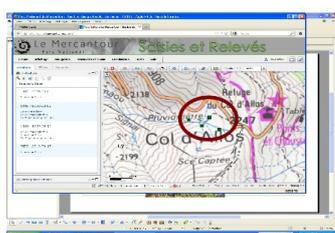
- **Protocole de suivi du *Caricion incurvae* (*Caricion bicoloris atrofuscae*)** à l'échelle des Alpes françaises (alliance phytosociologique comprise dans la classe des *Scheuchzerio palustris-Caricitea fuscae*), c'est-à-dire des communautés végétales des zones humides alpines.

Dans ces communautés, on distingue le *Caricion bicoloris atrofuscae* caractérisé par des formations pionnières alpines, le *Caricion davallianae* caractérisé par des mas marais alcalins et le *Caricion fuscae* son pendant sur sols acides. Le *Caricion bicoloris atrofuscae* est répertorié à l'annexe I de la Directive Habitats Faune Flore comme d'intérêt prioritaire. La qualité du *Caricion* est représentée par la présence des 8 espèces caractéristiques du caricion (INPN) qui sont : *Carex atrofusca*, *Carex bicolor*, *Carex maritima*, *Carex microglochin*, *Juncus arcticus*, *Kobresia simpliciuscula*, *Tofieldia pusilla*, *Trichophorum pumilum* (en surligné espèces du PNM).

La répartition de ces 8 espèces sur le territoire des Alpes françaises est variable. Si les 8 espèces sont bien représentées sur les secteurs de *Caricion* des Alpes du nord et de la Vanoise en particulier, il n'en est pas de même en Haute Ubaye et Haute Tinée (Mercantour) où sont présentes uniquement *Carex atrofusca*, *Carex bicolor*, *Carex microglochin*, *Juncus arcticus*, *Tofieldia pusilla* et *Trichophorum pumilum*, les 3 espèces dominantes étant *C. bicolor*, *J. arcticus* et *T. pumilum*. Ces 8 espèces n'ont pas toutes le même caractère de rareté au sein du *Caricion*.

Le PNM s'est proposé de suivre la qualité du *Caricion* à l'échelle de l'ensemble des Alpes françaises en suivant la répartition de ces 8 espèces sur l'ensemble du territoire concerné. L'échelle spatiale d'échantillonnage est la maille de (100 x 100 m), qui permet une représentation assez fine de l'habitat à l'échelle considérée. Sur une période de 10 ans, l'ensemble des sites à *Caricion* des Alpes françaises doit être parcouru de façon à évaluer au minimum la présence / absence par maille des 8 espèces caractéristiques du *Caricion* et si possible, son abondance dans la maille. Cette cartographie des 8 espèces indicatrices du *Caricion* est réalisée en retournant sur tous les sites connus de *Caricion* et en déterminant sur chaque maille la présence / absence de chaque espèce, ainsi qu'une estimation de la surface de la station dans la maille et du recouvrement de l'espèce dans la station.

En 2012, le protocole a été testé sur une maille de référence, située aux casernes de Restefond. Il y a eu également la confirmation de la station du col d'Allos avec notamment *Carex microglochin*, problématique forte de gestion.



ZONE DE COUCHADE ZH, 29/8/12



DEJECTIONS, ET ABROUTISSEMENT COMPLET 29/8/12



TRAVAUX ENTERREMENT LIGNE REFUGE 29/8/11

ZONE HUMIDE DU COL ALLOS, AOA, HABITAT CARICION, ESPECES PROTEGEES :

Carex microglochin

Trichophorum alpinum

Juncus arcticus



- **Transplantation d'espèce protégée, *Berardia subacaulis***

Le syndicat mixte du Val d'Allos (SMVA) a déposé en 2010 auprès de la DREAL PACA une demande de dérogation pour la destruction d'espèce végétale protégée dans le cadre d'un réaménagement du domaine skiable du vallon de l'Aiguille, situé à la Foux d'Allos.

Cette autorisation a été accordée par le Conseil national de la protection de la nature (CNPN), en date du 15 septembre 2010, Ref : 10/557. Cet avis favorable est toutefois assujéti de 4 conditions :

(1) mise en œuvre effective de toutes les mesures de réduction d'impact et de sauvegarde des individus de *Berardia subacaulis* Vill. figurant dans le dossier de demande de dérogation,

(2) encadrement des opérations de transplantation des plantes protégées par un spécialiste de la flore,

(3) mise en place d'un suivi annuel de la reprise des pieds de *Berardia subacaulis* Vill. après les transplantations pendant une période minimale de 5 ans,

(4) rédaction de rapports d'exécution et de suivi des opérations relatives aux plantes protégées au bout des années 1, 3 et 5 et de leur transmission à la DREAL PACA, à la DDT des Alpes de Haute-Provence, au CBNA, au PN du Mercantour, ainsi qu'à l'expert délégué flore du CNPN.

Dans ce cadre, le Syndicat mixte du Val d'Allos a demandé au Parc national du Mercantour d'assurer l'encadrement des opérations de transplantation, et de mettre en place un protocole de suivi des pieds transplantés selon une méthodologie définie par le service Conservation du Conservatoire Botanique National Alpin (Gap). Deux opérations de transplantation ont eu lieu, le 22/09/2010 et le 7/10/2010. L'effectif transplanté a été de 80 pieds à chaque opération, soit 160 pieds au total. Chaque pied a été identifié avec une étiquette et numérotation pour le suivi de la reprise. Cette année 2012, les transplantations sont terminées, seul le suivi de la reprise est maintenant à la charge du PNM (fin du suivi en 2015).

Les résultats du suivi figurent dans le tableau ci-après :

Phase 1 (2010)	Effectif transplantés	Reprise	Suivi 2011	Suivi 2012
	80 individus	Tx mortalité	13,50%	23,75%
		Tx reprise	86,25%	76,25%
		Dont tx floraison	18,80%	6,50%
Phase 2 (2010)	80 individus	Tx mortalité	5	8,75%
		Tx reprise	95	91,25%
		Dont tx floraison	26,7	4,1%
Phase 3 (2011)	106 individus	Tx mortalité		19,80%
		Tx reprise		80,20%
		Dont Tx floraison		11,70%

Tableau 1 : contrôle de la reprise des pieds de Bérardie transplantés en 2010 et 2011

Les deux années de suivi montrent que :

- L'étude de la reprise de l'espèce après deux années de suivi souligne un taux de mortalité légèrement supérieur à 2011. Le taux de floraison a par contre beaucoup diminué. Certes, les facteurs climatiques

peuvent être également une raison à cela. Mais la réelle résistance au changement de l'espèce et son adaptation ne pourront être appréciées que dans plusieurs années.

- Les individus ont supporté, pour une grande majorité, le mauvais état de leur racine lors de la transplantation. Mais la même remarque que précédemment s'impose. Seul le suivi sur plusieurs années permettra de valider ou non la résistance de la plante aux traumatismes des opérations techniques.
- L'espèce est vivace, non monocarpique puisque la plante ne meurt pas après fructification. Le suivi sur 5 ans permettra peut-être de mieux connaître la biologie de l'espèce.

– **Plan de conservation de *Pinguicula reichenbachiana* Schindler, endémique des Alpes Maritimes et Ligures / lutte contre une espèce invasive, *Pinguicula hirtiflora***

Cette année 2012, le CBNMED a sollicité le PNM pour participer à la prospection de nouvelles stations de *Pinguicula reichenbachiana* dans l'AOA, ainsi qu'à une journée d'éradication de *Pinguicula hirtiflora*, espèce concurrente, accidentellement introduite sur la station historique de *P.reichenbachiana* des gorges de Paganin, Fontan. Sous le pilotage du CBNMED, 10 sites ont été prospectés par le PNM en AOA, correspondant à l'habitat de l'espèce, ces données de non présence sont prises en compte dans l'étude IMBE-CBNMED.

L'ATBI et son volet « Monitoring : de la connaissance à l'action » appliqué à l'échelle du territoire

Dans le cadre de l'Inventaire Biologique Généralisé (ex-ATBI), plusieurs études ont été réalisées en 2012 en vue de préparer et rendre progressivement opérationnel les programmes de « Science en Action » sur les écosystèmes agropastoraux, forestiers et aquatiques.

Une étude a été réalisée par le bureau d'étude « Bois mort, Agriculture et Forêt » pour l'élaboration d'une stratégie d'acquisition de connaissances et d'évaluation des milieux forestiers du Parc national du Mercantour » (financement ATBI). Ce travail a demandé une analyse des données disponibles sur le territoire du PNM et a permis d'identifier les besoins de compléments d'inventaires ainsi que poser les bases de protocoles de suivi (IBP, ...) sur placettes forestières.

Deux études ont été réalisées d'une part par le bureau d'étude « INSECTA » et d'autres part l'équipe CEFE/EPHE pour l'élaboration d'une stratégie d'acquisition de connaissances et d'évaluation des milieux agropastoraux du Parc national du Mercantour » (financement ATBI). Ce travail a demandé une analyse des données disponibles sur le territoire du PNM et a permis d'identifier les besoins de compléments d'inventaires, la définition de zones à enjeux par le regard de ces groupes taxonomiques, le dimensionnement de protocoles de Monitoring dans leur relation à la gestion des milieux. Plusieurs groupes taxonomiques ont été étudiés (les oiseaux prairiaux, les chiroptères) par l'équipe CEFE/EPHE. Les lépidoptères rhopalocères et orthoptères, pour l'essentiel, par le bureau d'étude INSECTA.

Une quatrième étude a été réalisée par le CBNA en lien avec le CBNMED et le BE de l'ONF concernant l'étude des habitats naturels (au sens phyto-sociologique) du Parc national du Mercantour, avec des financements ATBI.

L'objectif de cette étude était de faire un premier bilan des connaissances des habitats du Parc, de préciser ces connaissances par des inventaires phyto-sociologiques pour permettre :

- une première synthèse typologique des habitats naturels à l'échelle du Parc,
- des propositions pour organiser la connaissance cartographique des habitats naturels sur le territoire des deux parcs.

Enfin, assisté d'une sous-traitance, la synthèse de toutes les données « Eau et milieux aquatiques pour les lacs d'altitude » a été réalisée en 2012 ; les données ont fait l'objet d'un toilettage, tri et réorganisation ainsi qu'un premier travail collaboratif en interne avec les agents des secteurs et en externe avec les acteurs et usagers des lacs d'altitude (ONEMA, APPMA, FDP 06 et 04). Des fiches de gestion par lacs ont été initiées, elles doivent être complétées en 2013.

Aigle royal : surveillance du succès de la reproduction

Le suivi de la reproduction des couples par échantillonnage a concerné 15 couples en 2011. La productivité (le nombre de jeunes à l'envol/nombre de couples) est de 5 jeunes produits, soit 0,33. Les années précédentes 2010 et 2011, elle était respectivement de 0,21 et 0,5. Depuis la mise en place du suivi des couples par échantillonnage (2001), la productivité moyenne de la population suivie est de 0,45. Celle-ci varie suivant les années et les populations. Elle est en partie corrélée à l'abondance des ressources alimentaires. Dans la littérature la productivité connue des populations montagnardes est de l'ordre de 0,48 jeune / couple / ans dans les Alpes ou de 0,53 dans les Pyrénées. Plusieurs autres facteurs contribuent à abaisser la productivité : des conditions climatiques défavorables lors de l'incubation, des densités élevées, la présence d'oiseaux non appariés sur le territoire du couple, des dérangements liés aux activités humaines, les collisions avec les câbles aériens, la mortalité par malveillance (empoisonnement, tir), sont autant de causes déjà constatées certaines années.

Rq. En parallèle à cette veille, le PNM a été sollicité pour de la récolte de matériel sur 3 sites (aires /perchoirs) en Ubaye (2) et Moyenne-Tinée (1) pour aide à la recherche, « analyse de la structure génétique des populations d'Aigle royal ».

Vautour fauve

Le suivi-contact de l'espèce sur l'espace parc est à l'origine de plus de 420 données qui ont été rentrées sur le fichier serveur montrant une bonne constance dans la motivation des agents à noter une espèce de plus en plus présente l'été. Ces données contact nous informent sur la période de présence des oiseaux en 2012 : du 23/04 au 03/12 (1 ind) cette année. Concernant les oiseaux marqués, on note une abondance de contacts de vautours espagnols cette année munis de brassards jaunes à côté de quelques d'observations d'oiseaux soient décolorés (Frioul-IT) soit bagués blanc (FR).

Le comptage simultané des Alpes du sud a eu lieu le 17 août 2012 pour un résultat de 440 individus (290 en 2011 ; 304 en 2010). Si le repérage pré comptage des dortoirs secondaires / ponctuels est déterminant dans ce résultat, ce dernier montre la dynamique de l'espèce sur le territoire parc. Ce comptage a permis le repérage de 7 vautours fauves d'origine ibérique (brassards jaunes) et de 6 gypaètes barbus. Une douzaine d'observations de Vautour moine cette année d'oiseaux indéterminés souvent non marqués de manière sûre. Essentiellement sur les vallées du Var, Ubaye et Haute Tinée.

Gypaète barbu

En 2012, la connaissance sur le Gypaète comme les années précédentes se décline de plusieurs manières : **la veille avec l'observation ponctuelle d'individus** réalisée lors d'autres missions des gardes-moniteurs sur le terrain (Police, ...), le **suivi du couple reproducteur de la Haute-Ubaye**, ainsi que la formation potentielle de couples à travers le suivi d'oiseaux matures (Ubayette et Haute-Tinée, ainsi que Vésubie), enfin la participation au **monitoring annuel** organisé à l'échelle des Alpes pour les partenaires du programme gypaète.

- **Veille observations (ou contact aléatoire Gypaètes)**

Pour l'année 2012, 358 observations de gypaètes ont été collectées par le Parc national avec l'aide de nombreux bénévoles. Les observations d'adultes et de subadultes représentent 53 % des observations et correspondent à des oiseaux territoriaux, dont le couple de la Haute-Ubaye, mais aussi 2 territoires désormais fréquentés régulièrement en Haute-Tinée et Ubayette. En plus des oiseaux adultes, un nombre important de jeunes gypaètes sont observés régulièrement dans la partie Nord du Parc national. Ces juvéniles passent d'une vallée à l'autre, mais ne semblent plus émigrer à l'autre bout des Alpes, comme on l'a observé dans les premières phases du programme de réintroduction. Ainsi, des oiseaux locaux (comme IL MALIZIA, ITALIA 150, JUNIOR RANGER, SPELUGUE, VAULABELLE...) ont été notés régulièrement, mais aussi des oiseaux issus d'autres sites de lâcher (NISA, MADAGASKAR, STEPHAN). Ce secteur semble désormais une zone de fixation pour une population dans les Alpes du sud.

- **Monitoring annuel**

Pour la 7^{ième} année consécutive, la journée de prospection Gypaète barbu organisée au niveau international par IBM (International Bearded Vulture Monitoring) s'est déroulée le 6 octobre 2012.

L'ensemble des partenaires du programme de réintroduction, l'Autriche, la Suisse, l'Italie, les Alpes-Françaises, mais aussi le Vercors sont chargés d'organiser sur leur territoire cette journée de suivi. Celui-ci permet d'évaluer la population: distribution, nombre d'individus, classes d'âge, statut de reproduction, en priorité sur la zone alpine. Un grand nombre d'observateurs est mobilisé chaque année, regroupant professionnels: parcs nationaux, ONCF, ASTERS, accompagnateurs en montagne, mais aussi associations, LPO, CRAVE... bénévoles. Pour la partie française, ce sont 192 postes et 340 observateurs qui ont été mobilisés, 48 gypaètes ont été contactés. Pour le parc national du Mercantour, ce sont 53 postes et 85 observateurs qui se sont retrouvés pour une journée d'observation, commençant à 10 heures jusqu'à 15 heures. Cette année, la météo était très favorable, et le ciel du Mercantour a vu beaucoup d'activité aérienne, avec de nombreux vautours et aigles royaux.

En ce qui concerne les gypaètes aussi, la journée a été animée avec 17 oiseaux contactés :

- 5 adultes (dont le couple de la Haute-Ubaye)
- 4 subadultes
- 1 juvénile indéterminé
- 1 immature 4 ans
- 1 immature 3 ans

Oiseaux identifiés :

- Cassos, né en nature en Ubaye en 2012,
- Spelugue lâché en 2010 en Italie (Parco Alpi-Marittime)
- Italia 150 lâché en 2011 en Italie (Parco Alpi-Marittime)
- Madagascar lâché en 2011 en Suisse (Calfeisen) et Stefan lâché en 2010 en France (Parc naturel régional du Vercors).

Tous les contacts ont eu lieu sur le nord-ouest du Parc, entre Haut-Verdon, Haut-Var, Hte-Tinée et Ubaye. Un seul oiseau a été observé en Vésubie. Le bilan du suivi confirme la présence d'adultes sur l'Ubayette et en Haute-Tinée où l'installation de nouveaux couples est à suivre lors des prochaines saisons de reproduction. Avec celui de la Haute-Ubaye, cela permet d'espérer un effectif de 3 couples sur cette zone géographique entre 04 et 06. Les autres oiseaux observés et identifiés illustrent la capacité de déplacement des oiseaux en quête de nourriture, territoires ou congénères depuis la Suisse, l'Italie ou encore le Vercors.

Enfin, les vautours fauves et aigles royaux ont aussi été bien présents en différents points du parc, et un nouveau dortoir a été découvert lors de ce suivi.

Cette journée alpine répond aujourd'hui à la terminologie de science participative. Elle est l'occasion de rencontres entre tous les participants, entre des professionnels de la protection de la nature et des

citoyens sensibles à ces préoccupations. Elle permet enfin une plus grande diffusion des objectifs du programme de réintroduction.

– **Suivi du couple de la Haute-Ubaye et situation d'autres individus en phase d'installation sur le territoire « Mercantour »**

Couple de la Haute Ubaye

Le couple de la haute Ubaye a réussi sa troisième reproduction. La ponte a eu lieu dans l'aire habituelle le 5 janvier (+/- 4 jours), puis l'éclosion le 29 février (+/- 4 jours), et l'envol le 4 juillet, à 9:33, et à l'âge de 126 jours (+/- 4 jours). Le jeune BGW 104 a été nommé CASSOS. Grâce au suivi photo, ce jeune a pu être observé en Ubaye et Haute Tinée jusqu'au début de l'hiver. Le couple de la haute Ubaye a une productivité = 0,5 et un succès de reproduction = 0,75 (calcul sur 6 années de reproduction). Les résultats génétiques de l'année 2011 ont permis de détecter 2 génomes : SERENO (mâle, lâché PNAM 2000) et GT036 (femelle, possible MERCANTOUR BG 213). Pour 2012, le résultat des analyses n'est pas connu, mais la situation semble toujours stabilisée avec seulement deux oiseaux reproducteurs (après le trio de 2010 qui avait conduit à un échec de la reproduction).

Haute-Tinée : la formation de ce nouveau couple est confirmée. Il se compose d'un adulte de 6^{ème} année (ROCCA BG 516, lâché PNM 2007, mâle) et d'un adulte imparfait de 5^{ème} année. Malgré leur comportement territorial et l'aire construite, les deux oiseaux ne se sont pas reproduits en 2012 probablement en raison de leur jeune âge. A l'automne 2012, ils rechargent à nouveau leur aire et présentent un comportement reproducteur typique. La première reproduction de ce couple est désormais attendue avec impatience.

Ubayette : alors que l'année dernière, on notait 2 adultes territoriaux, en 2012, on n'observe plus qu'un seul adulte (qui pourrait être CUNEOBIRDING ou MONTECARLO) en compagnie d'un immature de troisième année, identifiée avec certitude comme étant STEPHAN. Ces oiseaux exploitent un territoire centré sur le Col de Larche, et donc à cheval sur la France et l'Italie (Stura et Maira). Ils ont eu un comportement territorial régulier avec les aigles, les vautours et les autres gypaètes durant l'été et l'automne, mais aucune aire n'a été découverte.

Durant le mois d'octobre 2012, 8 gypaètes différents stationnaient dans ce secteur.

Haut Var : depuis l'automne 2012, deux oiseaux sont fixés et territoriaux sur ce secteur : un immature de 3^{ème} année (SPELUGUE) et un subadulte de 4^{ème} année (probable VAULABELLA). Il s'agirait donc de 2 femelles.

Tandis que le sud du massif n'est fréquenté que de manière marginale, les observations sur le Nord du Parc national sont très encourageantes, car elles correspondent à des oiseaux qui se fixent sur des territoires, même si certains sont encore trop jeunes pour mener à bien une reproduction.

Les Galliformes

– **Tétras-lyre**

Dans le cadre des suivis de l'Observatoire des Galliformes de Montagne, les comptages ont eu lieu en collaboration avec l'ONCFS et les deux FDC. Ils se sont déroulés sous de mauvaises conditions climatiques sur les sites de référence.

Site, n° OGM,	Date	Coqs retenus	Poules
Lac d'Allos, 38	09/05/12	14	
Bachelard, 24	15/05/12	17	3
Tende, 27	-	-	-
St Dalmas, 42	-	-	-
Ht Var Beuil, RG Cians	12/04/12	10	2
Entraunes, Lestou	18/04/12	3	1
Guillaume-Péone	23/04/12	7	0
Entraunes, Devens d'Estenc	24/05/12	1	1

Péone, « Houest-Maure »	27/04/12	3	0
-------------------------	----------	---	---

Tableau 1 : Résultats des comptages de tétras lyre sur le PNM, en 2012.

La densité de Tétras-lyres mâles ou coqs chanteurs estimée à partir du dénombrement varie d'un site à l'autre. Ainsi dans le Haut-Var, elle est de l'ordre de 1,8 coqs aux 100ha alors qu'elle est seulement de 0,9 sur le site du Bachelard. En l'absence d'études plus approfondies, les causes de ces différences restent mal cernées.

Par ailleurs, le suivi de la reproduction au chien du Tétras-lyre sur Salèse/Mollière a été réalisé au cours de l'été (août et septembre), ainsi que sur les sites de Longon et des Sagnes.

site	surface	date	Oiseaux vus, groupes poules, - juvéniles	I Repro
Salèse-Mollières	488 ha	13-20/08/12	40 grp vus, tx de repro. 32Juv, 24 poules	1,3 j/p
Longon_ 06 PNM	109 ha	22/08/12	1 grp, 1F 4 juv	Taille échantillon
Sagnes_ 04 PNM	104 ha	08/08/12	0 grp vu	

Tableau 2 : suivi de la reproduction en 2012,

A Salèse, 13 coqs ont été levés et 3 à Longon. Pour ces deux sites, l'initiative des suivis de reproduction (non programmé sur ces sites, au préalable) prend son origine dans les fortes attentes des agents confrontés aux questionnements des bergers quant aux mesures MAE-T, notamment leurs conséquences en faveur des tétras-lyres. Les observations sur le terrain suggèrent le non-respect des mesures inscrites dans le cahier des charges de la MAE-T, et on ne peut écarter que le pastoralisme est l'une des activités responsables d'un succès faible de la reproduction, sur des milieux autrefois considérés comme étant favorables à l'espèce. La confirmation de cette hypothèse se trouve dans la mise en œuvre du protocole « Agrifaune » en 2013 qui permettrait d'évaluer finement la qualité de l'habitat pour l'espèce, voir ses potentialités de restauration.

- **Bartavelle**

Les populations de bartavelle adulte accusaient une baisse importante probablement liée à l'enneigement des derniers hivers, mais se maintiennent en 2012.

Site OGM	date	Coq chantant	couple	Mâle vus NON chantant	Coqs retenus
Entraune	06/05/12	11	5	1	16,5
Douans	04/05/12	16	5	1	21,5

Tableau 3 : résultats des comptages de bartavelle sur le PNM

- **Lagopède**

Les lagopèdes n'ont pas fait l'objet de suivi cette année 2012.

- **Gelinotte**

Quelques prospections ont été réalisées ponctuellement sur les gélinottes (Haut-Var-Cians), sans résultat. La colonisation du PNM par cette espèce est attendue à partir de migrants venant des Alpes de Haute-Provence.

Les chiroptères

Le **suivi de la reproduction de colonies** d'espèces de l'Annexe II (Directive Habitats & Faune Flore) s'est réalisé secteur par secteur selon une stratégie individualisée qui tient compte de menaces connues et d'aménagements de protection. Pour exemple, le suivi hivernal annuel des deux principaux sites est réalisé ; (1) au pont de Cai : la Barbastelle, espèce remarquable principalement dans des bunkers ; groupes les plus importants (54 grands Rhinolophe), et à Vievola (41 petits Rhinolophes) affirmant l'intérêt majeur de ces 2 cavités (2) à N.D. Du Mont : 1356 individus recensés! dont 1011 Murin émarginé, 256 grands Rhinolophes et 66 Rhinolophes euryales confirmant le site comme exceptionnel. La visite d'une partie des colonies gîtant dans d'autres bâtiments a été réalisée.

Autres résultats

Var : confirmation d'une colonie importante sur St Martin d'Entraunes (hors AOA)

Verdon : une nouvelle colonie de Petit Rhinolophe découverte avec 40 adultes

Haute tinée : confirmation tunnel d'Ublan comme site important pour l'hivernage de la Barbastelle. Site Apiller, seules données de Petit murin en hivernage du PNM ; Site de Clai, reproduction en cavité de 61 ind.(Rhinolophes)

Moy Tinée : 3 beaux sites de reproduction de Rhinolophes, à surveiller par rapport aux menaces. L'une des populations occupe une chapelle, les autres des granges.

Le bouquetin

Le **dénombrement** des massifs du Mounier à Sanguinière (Tinée-Cians-Var) a été réalisé en mai 2012. Il clôture le dénombrement de l'ensemble de la population, et s'élève à presque 1300 Bouquetins présents, soit le tiers ou le quart de la recolonisation estimée pour cette espèce sur l'ensemble du parc national (2150km²) à ce jour.

Les **suivis hivernaux** se poursuivent, de nouveaux quartiers d'hivernage ayant été découverts en 2012.

Pour le **volet génétique**, les analyses ont été réalisées à l'automne 2012 par l'Institut de Biologie de Zurich qui conduit une étude sur un grand nombre de populations au niveau de l'arc alpin : populations de Suisse, du Grand Paradis, en France, celles des Ecrins et de la Vanoise, du Mercantour/Alpi-Maritime. Elles sont actuellement en cours d'interprétation afin d'une part d'établir un état de la consanguinité, d'autre part d'étudier l'évolution des flux géniques en raison de différents apports. Ces analyses et interprétations guideront au cours de l'année 2013 la stratégie de connaissance mais aussi d'éventuelles opérations de renforcement de populations pour la prochaine décennie.

Le loup

– *Suivi hivernal des meutes de Loup*

Dans le cadre du réseau « Loup, Lynx », le suivi hivernal des groupes sociaux par indices de présence, a été réalisé durant l'hiver 2011-2012. 536 fiches d'indices ont été remplies (crotte, proie, trace et RAS) permettant d'estimer l'importance de la population et la répartition spatiale des groupes sociaux. Il semblerait y avoir 5 meutes installées sur le PN Mercantour et 2 meutes exploitant un territoire à cheval entre le PN Mercantour et le PN Alpi-Maritime. L'effectif d'adultes et jeunes de l'année en début d'hiver pourrait avoisiner 30 à 40 loups. Lors de la reproduction et formation des couples dominants (Alpha) au printemps, la population se réduirait à 15/20 loups.

En effet, le renforcement de la territorialité des groupes sociaux en reproduction conduit au départ de 50% des présents. Depuis 2000, ces résultats semblent stationnaires.

Zone de présence	Vésubie -Roya	Vésubie- Tinée	Moy. Tinée	Hte Tinée	Verdon Bachelard	<i>*Parpaillon Ubaye</i>
Taille de la meute	5	7	6	8	3	5

Tableau 1 : synthèse des indices hivernaux récoltés, hiver 2011/2012 (ONCFS 'QDN' n° 27)

Rq. Participation active du PNM au suivi, mais meute hors cœur de parc la majeure partie de l'année.

– *Suivi estival de l'état de la reproduction*

Entre août et septembre 2012, le réseau loup de l'ONCFS a procédé au suivi de la reproduction au moyen de la méthode des 'hurlements provoqués'. Le PN Mercantour est impliqué depuis l'origine dans ce suivi.

Secteurs	nb sortie	Résultats juv	Zone	Adultes seuls	Complément par autres indices
Roya-Beverra	6	1	vallon de la morte		
Vésubie	3	1	Mollières		Observation visuelle le 27/10/12 par G. Millischer
Moy Tinée	5	0			
Hte Tinée	2	1	Duminiaire sud		
Var-Cians	6	2	Challandre, chabrière		
Verdon	2	1	Pont de la Serre	1	
Ubaye	7	0		3 et 2	
TOTAL	31	6			

Tableau 2 : résultat du suivi estival par 'hurlement provoqué', en 2012.

En 2012 la meute de la Haute Tinée était connue pour s'être reproduite par les moyens de suivi en pistage satellitaire (programme « Prédateur-Proies »). Dans ce secteur, il n'y a pas eu d'opération spécifique. Pour les 6 autres secteurs, le suivi a permis de retenir 5 groupes reproducteurs.

Un bilan du régime alimentaire* des loups (Bulletin du réseau Loup N°27 – Flühr, 2011) a été réalisé sur 9 meutes dont 4 sur le Mercantour (Haute-Tinée, Moyenne Tinée, Vésubie-Roya, Vésubie-Tinée). Il a permis de quantifier la part des ongulés domestiques et sauvages selon les sites en recherchant quelques facteurs explicatifs. Le régime alimentaire est composé en moyenne de 76% d'ongulés sauvages et de 16% d'ongulés domestiques (ovins, caprins et bovins compris), les autres proies (marmottes et lagomorphes) comptant pour seulement 2%. En revanche, une des meutes du Mercantour (Vésubie-Roya) se démarque du patron général avec une très forte proportion d'ongulés domestiques rejoignant les mesures réalisées par les constats de dommage (> 100 attaques par an). La présence quasi-continue des ovins à l'extérieur durant l'année (12 mois sur 12) semble expliquer comme « foyers d'attaque » ces trois unités pastorales en particulier. L'étude fine de la vulnérabilité des troupeaux domestiques aux attaques de loup est une perspective à envisager dans le contexte du nouveau plan « Loup » 2013-2017.

* Le jeu de données brut consiste en 1357 excréments d'origine lupine - résultats génétiques à l'appui - collectés sur la période 1995-2009 à l'échelle des Alpes Françaises. D'autre part, les années 1995-1996 (début de la colonisation du loup) et 2007-2008 (échantillons en cours de traitement) pour lesquelles peu de données étaient disponibles (7%) ont été retirées du jeu de données (n = 1205). Quatre de ces meutes sont localisées dans le massif du Mercantour et plus particulièrement en Haute-Tinée (n = 228 échantillons), en Moyenne Tinée (n = 52), en Vésubie-Roya (n = 131) et en Vésubie-Tinée (n = 286)

Annexe 5 : Statistiques de l'activité accueil et animation

ANIMATIONS EN MILIEU SCOLAIRE

SECTEUR	STRUCTURES SCOLAIRES	NBRE TOTAL DE CLASSES CONCERNEES	EXEMPLE DE THEMATIQUES TRAITEES	NBRE ELEVES BENEFICIAIRES
HAUTE TINEE	collège J Franco	4	Lecture de paysage, biodiversité, loup/métier de l'environnement (orientation)	90
	Ecole des neiges	20	Le métier de garde	500
	Autres écoles ou collège	2	Aménagement du territoire/écologie du paysage/logique d'acteur et Pnx	60
UBAYE	Scolaires de l'AOA: Ecoles Meyronnes Larche = 0 Jausiers =3 cl + 2 matern Uvernet-Fours = 2 cl + 1 matern	5	La biodiversité – le gypaète – ripisylve – milieux secs d'adret – milieu montagnard – animaux de montagne	80
	Lycée & Collège hors AOA à Barcelonnette	11	Les traces d'animaux en hiver – le loup – découverte du milieu montagnard – arbres et arbustes de montagne – le PNM	300
HAUT VAR CIANS	EP Guillaumes	2	Insectes	39
	EP Entraunes	1	Insectes	12
	EP Daluis	1	Insectes	13
	EP Beuil	4	Insectes	48
	EP Valberg	4	Insectes	77
	Ecole des Neiges	64	PNM, Marmottes, Oiseaux, Gypaète, Grande Faune...	1570
	PEP	67	PNM, Marmottes, Oiseaux, Gypaète, Grande Faune...	1584
	écoles en visite journalière	7	PNM, Marmottes, Oiseaux, Gypaète, Grande Faune...	115
VERDON	EP Colmars	2	Loup	24
	EP Allos	3	Faune de montagne	14
	EP Thorame	2	Arbres	35
	Scolaires hors 04 en visite	2	Vieux arbres	10
	Autres scolaires du 04	1	Découverte espace naturel, brame cerf	50
MOYENNE TINEE	Ecole primaire de Clans	2	Présentation du PNM	50
	Collège St Sauveur	6	Centre Alpha, le loup Sortie : découverte des lacs d'altitude	113
VESUBIE	Ec. primaire Saint Martin	1	Les animaux du PNM en hiver	25
	Ec. Prim. Belvédère	1	Les animaux du PNM en hiver	25
	Ec. Prim Roquebillière	1	Les animaux du PNM en hiver	25
	Ec. maternelle Lantosque	1	Les animaux du PNM en hiver	25
	Lycée de la Montagne	3	Les glaciers disparus – Découvrir le PNM	57
	Lycée de Besançon	1	La faune sauvage	25
	Lycée Don Bosco	1	Les missions d'un garde-moniteur	25
ROYA	Collège ERS	2	En classe : Présentation	12

	Établissement de réinsertion scolaire Saint Dalmas de Tende		générale du PNM	
	Collège de Saint Dalmas de Tende	2	- Sortie terrain : détermination des espèces présentes à partir des indices de présence - Sortie terrain : Qu'est qu'un PNM ? Quelles espèces présentes ? - En classe : écologie des principales espèces animales du Mercantour	28
	Collège de Breil sur Roya	2	- Sortie terrain : observations de la faune et de la flore - Sortie terrain : éco-responsabilité (école italienne)	80
	EP de Breil-sur-Roya	2	- En classe : Présentation du PNM et du métier de garde-monteur - Sortie terrain à Fontanalbe avec EP de Breil et une école italienne (visite des gravures + biodiversité) - Sortie terrain : sensibilisation vieux arbres	135
	EP Tende	2	En classe et sur le terrain : Les insectes	70
	EP Saorge et Fontan	2	La forêt (en classe interprétation des mesures prises sur le terrain en nov 2011)	30
	Ecole Maternelle de Saorge			
	EP de Moulinet	1	Sortie terrain : La faune de la forêt (traces et indices) - Sortie terrain : Observation et reconnaissance des fleurs	12
	EP Sospel	2	- Sortie terrain : Parcours sensoriel + Observation des marmottes + Jeu du béret naturaliste - Sortie terrain : Les insectes aquatiques	51
	Formation ADTRB / BAPAAT	1	En classe : Présentation générale du PNM	20

ACTIONS DE SENSIBILISATION TOUT PUBLIC HORS MAISONS DE PARC

SECTEUR	NBRE DE SORTIES ORGANISEES DANS L'ANNEE	NOMBRE TOTAL DE BENEFICIAIRES	EXEMPLE DE THEMES TRAITES
HAUTE UBAYE	19	370	Traces d'animaux – gypaète – loup – botanique – insectes – PNM – animaux de montagne – bouquetins – adaptations à la montagne

ROYA - BEVERA	4	62	- Fête de la Nature (3 sorties organisées sur les communes de Breil et Saorge en partenariat avec les AEM de la vallée) - Fête des forts organisée par l'ADTRB - journées du patrimoine à Fontanalbe (nb bénéficiaires inconnu)
HAUT VERDON	7	244	Fête de la nature, fête du bois, fête du lac, brame du cerf
HAUT VAR - CIANS	6	172	Journée raquette, fête de la nature, JDD, rando naturaliste...
HAUTE TINEE	10	200	Fête de la nature/observation de la faune sauvage sur le domaine skiable d'Auron/Observation de la faune sauvage à St Dalmas/découverte PNM en randonnée/sortie au Parc Alpha.
MOYENNE-TINEE	-	-	
VESUBIE	11	260	Patrimoine, faune, flore, paysages

ANIMATIONS DANS LES MAISONS DE PARC OU DANS LES COMMUNES

SECTEUR	NBRE DE CONFERENCES OU PROJECTIONS ORGANISEES DANS L'ANNEE	NOMBRE TOTAL DE BENEFICIAIRES	EXEMPLE DE THEMES TRAITES
HAUT VAR	11	475	Reptiles, chamois, papillons, gypaète, rapaces, faune, loup, brâme du cerf...
HAUTE TINEE	20	300	Faune, flore, géologie, randonnées, paysages, loup, bouquetin, insectes...
ROYA-BEVERA	15	288	Le secteur propose 2 animations / commune PNM (Moulinet, Sospel, Breil, Fontan, Saorge, Tende) pendant l'été. Les papillons, La forêt, Les chauves-souris, Le bouquetin... En partenariat : - Les Rendez-vous aux jardins organisé par le Monastère de Saorge (Monum) « Dessiner avec la Nature » - 24ème Fête du Livre organisée par la bibliothèque de Breil « La métamorphose dans la nature »
VESUBIE	9	227	Faune, flore, patrimoine culturel.
HAUT VERDON	7	334	Activités secteur, vivre en montagne, chamois, gypaète
MOYENNE TINEE	9	247	Marmottes, Vivre ou s'adapter, Gypaète, Grenouille et Crapaud, Chauves-souris, Les hommes du Mercantour
HAUTE UBAYE	14	640 + 100 dans le cadre d'un stand	Présentation généralités faune flore PNM – présentation de l'espace PNM – gypaète – ATBI – espaces protégés

Annexe 6 : Statistiques de l'activité entretien et restauration des sentiers

Équipements de découverte du parc et d'accueil du public

LOCALISATION (COMMUNE)	REFERENCE DU SENTIER	NATURE DE L'INTERVENTION	LONGUEUR RESTAUREE (ml)	NBRE OUVRAGES PARTICULIERS	PRESTATAIRE (ou réalisation secteur)	OPERATION FINANCEE PAR	MONTANT (Euros)
ST MARTIN VESUBIE	Cougourde	Ouvrages en pierre	600	50	MAP	PNM	29 961,00 €
ST MARTIN VESUBIE	Erps	Remplacement de la passerelle des Erps			MAP	PNM	8 484,00 €
DIVERS VESUBIE	Divers sentiers du secteur	Travaux - 41 j/h en travaux légers de maintenance.			MAP	PNM	13 239,00 €
ROURE	Vallon de Longon	Remplacement de la passerelle de la cascade			REGIE	PNM	856,00 €
DIVERS M. TINEE	Divers sentiers du secteur	Travaux - 48 j/h en travaux légers de maintenance.			ONF	PNM	15 710,00 €
ST ETIENNE DE TINEE	Vallon de Vens	Reprise de la culée rive droite de la passerelle du gué de Vens			ONF	PNM	1 636,00 €
ST ETIENNE DE TINEE	Vallon de Vens	Restauration passerelle du vallon de Vens, côte 1870m			REGIE	PNM	2 045,00 €
DIVERS H. TINEE	Divers sentiers du secteur	Travaux - 47 j/h en travaux légers de maintenance.			ONF	PNM	15 383,00 €
ALLOS	Lac d'Allos	Création de passerelle avec culées et soutènements en pierre en rive gauche, déroctage passage sentier en falaise rive sud	100		ONF	PNM	23 000,00 €
ALLOS	Vallon de Valplane	Remplacement culée par culée en gabion			ONF	PNM	4 664,00 €
LARCHE	LAUZANIER	Rebouchage de terrassements du chantier 2011 - héliportage			REGIE	PNM	645,00 €
			700	50		TOTAL PNM	115 623 €
BELVEDERE	Refuge de Nice	Ouvrages en pierre	400	30	MAP	CG06	15 000 €
ST MARTIN VESUBIE	Cougourde	Ouvrages en pierre	650	60	MAP	CG06	29 433 €
ROURE	Hameau de valabres	Ouvrages en pierre	350		MAP	CG06	17 000 €
ST ETIENNE DE TINEE	Col de crous	Terrassement à la mini pelle	700		MAP	CG06	8 600 €
						TOTAL CG 06	70 033 €
						TOTAL PNM + CG	185 656 €

Signalétique

LOCALISATION (COMMUNE)	SENTIER / LIEU CONCERNE	NATURE DE L'INTERVENTION	NBRE DE PANNEAUX (fabriqués ou conçus ou gravés)		PRESTATAIRE (ou pose secteur)	OPERATION FINANCEE PAR	MONTANT (Euros)
MULTI	TOUS SECTEURS	Gravure de panneaux directionnels	91		CRONIER GRAVURES	PNM	1 500 €
MULTI	TOUS SECTEURS	Ferronnerie / achat de divers éléments de support de signalétique pour stock	53		RAYNAUD	PNM	4 779 €
MULTI	TOUS SECTEURS	Fabrication de panneaux stratifiés / stock toute signalétique	360		PIC BOIS	PNM	11 570 €
ST ETIENNE DE TINEE	Fouani	Fabrication de panneaux / 1 panneau de présentation pédagogique du pont et du sentier d'accès Fouani	1		PIC BOIS	PNM	135 €
St Dalmas le Selvage, St Martin Vésubie, Entraunes	Moutière, Madone de fenestre, Cantonnière	Fabrication panneaux routiers type E33	4		SIGNATURE	PNM	460 €
MULTI	TOUS SECTEURS	Fabrication de poteaux en meleze	80		PIC BOIS	PNM	4 027 €
MULTI	TOUS SECTEURS	Fabrication de stickers auto collants avec pictos de réglementation	930		OXYGRAVURE	PNM	4 568 €
						SOUS TOTAL	27 039 €

Points d'information du parc et valléens

LOCALISATION (COMMUNE)	SENTIER / LIEU CONCERNE	NATURE DE L'INTERVENTION	NBRE DE PANNEAUX (fabriqués ou conçus ou gravés) ET POSES	PRESTATAIRE (ou pose secteur)	OPERATION FINANCEE PAR	MONTANT
St Etienne de Tinée, Guillaumes, Larche	Bouchanières, Fouani, Lauzanier	Conception graphisme / 4 modifications : panneaux pré réglementaire 1h30 et institutionnel de format standard à passer en 1/2 format pour Bouchanières / 1 panneau Fouani 1/4 format St Etienne de Tinée / panneau marmotte Ubaye	4	ATELIERS DU SENS	PNM	1 097 €
Fontan, St Sauveur sur Tinée, Entraunes, Jausiers	Office du tourisme Fontan, Fort de la Frassinéa, Sanguinière, Cantonnière, Restefond	Fabrication de panneaux / 2 panneaux IGN Fontan / 1 panneau pédagogique Frassinéa / 1 panneau pédagogique cabane de Sanguinière -2 panneaux affichage pour la Cantonnière / P.I.S. Restefond Ubaye : 1 ign.1 instit. 1 trans. 1 prérepl. 2 péda.	12	PIC BOIS	PNM	7 649 €
SOUS TOTAL						8 746 €
TOTAL						35 785 €

Annexe 7 : Démarche d'organisation cible – Principes d'organisation et de fonctionnement

<p style="text-align: center;">Diagnostic</p> <p>(source : vision partagée, ateliers diagnostic et thématiques pour org. cible, travaux du CODIR)</p>	<p style="text-align: center;">Principe organisationnel</p>	<p style="text-align: center;">Logiques organisationnelles y répondant</p>
<p>Le contexte externe est fluctuant (budget, ETP, adhésions, projets à mettre en œuvre). Un grand nombre de missions est réalisé de manière satisfaisante mais le champ d'intervention s'est élargi dans les dernières années et dans le cadre de la charte, et l'organisation des missions correspondantes doit être confortée ou se mettre en place.</p>	<p>1. Pouvoir faire face aux évolutions futures : évolutions du budget et du plafond d'emplois, nombre d'adhésions, actions figurant effectivement dans les conventions et partenariats d'application de la charte, évolution de la coordination inter-parc</p>	<p>Adopter un modèle organisationnel comportant des éléments de souplesse, et robuste Procéder aux modifications de l'organisation de façon progressive, selon une logique d'expérimentation permettant de revenir en arrière le cas échéant. Garder une possibilité d'intervention sur des champs thématiques variés.</p>
<p>La charte est un projet de territoire, il faut être proche de ce territoire et de ses acteurs pour la mettre en œuvre. La plus-value de l'intervention du Parc sur plusieurs thématiques dépend directement de sa connaissance fine, pratique et transversale du territoire. Parfois de la confusion dans les relations entre le Parc et ses partenaires par multiplication des intervenants</p>	<p>2. Assurer une grande proximité au territoire, sur les deux départements : assurer un lien institutionnel de qualité avec les acteurs locaux, maintenir et mobiliser une connaissance transversale du territoire, agir dans des logiques partenariales, être accessible pour faciliter les relations entre l'établissement et ses partenaires.</p>	<p>Equilibre territorial de la répartition des moyens humains : personnel proche du terrain en nombre suffisant, unités de travail liées au terrain de taille suffisante, échelle de la présence territoriale à questionner en fonction des thématiques et des modes d'intervention, lien institutionnel local à privilégier, proximité entre la direction et les institutions pour tout le territoire.</p> <p>Lisibilité de l'organisation pour l'externe Adopter une organisation prévoyant un seul point d'entrée pour chaque niveau territorial et pour chaque thématique (éviter les « doublons »).</p>
<p>Sentiment d'une scission entre siège et secteurs, basé sur une perception incomplète du rôle de chacun. Nécessité d'une vision transversale et intégratrice à l'échelle du territoire pour concevoir et mettre en œuvre des actions efficaces.</p>	<p>3. Conforter un siège au rôle stratégique, de pilotage et d'expertise technique en appui aux actions sur le territoire et des équipes de terrain opérationnelles sur des champs larges [complémentarité entre siège et représentations territoriales]</p>	<p>Maintenir des relations fortes entre siège et terrain. Attribuer aux différentes entités de travail des responsabilités bien définies. Avoir un siège de taille suffisante rassemblant des capacités de pilotage et d'expertise.</p>

<p>Compétence reconnue sur les missions « historiques » (patrimoine naturel, pédagogie, accueil) mais aussi sur de « nouveaux » champs plus récents Place sur la culture et quelques autres domaines encore fragile Crainte de « s'éparpiller » sur des missions où la plus-value du Parc est moins perceptible Risque de difficultés à sélectionner/évaluer les projets à soutenir sur les champs de moindre expertise du Parc</p>	<p>4. Confirmer ou affirmer la légitimité du Parc</p>	<p>Maintenir les compétences naturalistes Assurer les missions régaliennes avec professionnalisme Renforcer la capacité d'intervention sur les milieux et de conseil pour leur gestion Maintenir l'activité pédagogique Maintenir l'ingénierie financière Asseoir la légitimité sur la culture Doser l'effort sur tourisme et activités de pleine nature.</p>
<p>Les logiques territoriales, ou écologiques ne correspondent pas toujours au découpage entre cœur et aire d'adhésion. Quasiment toutes les communes sont à cheval sur les deux espaces.</p>	<p>5. Garantir la continuité géographique de l'action : agir dans une logique de solidarité entre cœur et aire d'adhésion, notamment solidarité écologique, et confirmer l'engagement transfrontalier du Parc</p>	<p>Pas de scission dans l'organisation entre le cœur et l'aire d'adhésion. S'engager dans le fonctionnement du GECT identifiant clairement un point focal au sein de l'organisation.</p>
<p>Attachement à la polyvalence des agents de terrain / reconnaissance de la nécessité d'avoir des experts capables de dialoguer avec les partenaires. Crainte d'éclater les capacités d'intervention (nombre d'agents) du Parc sur trop de thématiques. Diversités des profils présents (compétences, expériences, connaissance historique du parc, nouveauté des approches...).</p>	<p>6. Faire coïncider les moyens humains avec les modes d'intervention, maintenir un équilibre entre polyvalence et technicité : 3 catégories d'intervention ont été identifiées → Parc moteur de la mise en œuvre, à l'initiative des actions et principal acteur → Parc partenaire d'actions définies par d'autres, ou conjointement, apportant avant tout de l'expertise technique → Parc en soutien sur des activités portées par d'autres, via la mise en relations des acteurs, l'identification d'experts externes</p>	<p>Selon la modalité d'intervention pour chaque thématique, définition du niveau d'expertise requis, et du temps à engager en fonction de la plus-value à attendre de l'action du Parc (appréciation quantitative des ETP à mobiliser), et par ricochet, choix de l'échelle territoriale appropriée d'intervention.</p>

Diagnostic	Principe de fonctionnement	Réponse proposée
<p>La stratégie de l'établissement n'est pas partagée et comprise, elle n'est pas énoncée de façon suffisamment claire.</p> <p>La communication interne est insuffisante, la connaissance mutuelle des activités conduites au sein du Parc doit être améliorée.</p> <p>Des outils de communication vers l'interne ou l'externe, de l'information détenue au Parc, quel que soit le domaine, se sont développés.</p>	<p>A. Construction, partage et adhésion à la stratégie de l'établissement</p>	<p>Mener une politique de communication interne volontariste pour faire connaître et comprendre à tous les décisions stratégiques et la politique de l'établissement : mobiliser des canaux de diffusion multiples, compte-rendus de CODIR ou autres réunions, notes stratégiques internes, diffusion de brèves, formations collectives...</p> <p>S'informer sur ce cadre pour mener à bien son activité.</p>
<p>Les circuits de commande doivent être clarifiés, notamment pour les relations entre services du siège et secteurs. Il faut programmer une plus grande part des activités et ne pas agir seulement en réponse à des « effets d'aubaine » ou contraintes imprévues.</p> <p>L'affectation du temps de travail aux missions doit faire l'objet d'arbitrages, et de traçabilité.</p> <p>Les lettres de mission et rôles de référent thématique ont tendance à se multiplier, ce qui rend le pilotage difficile (part croissante du temps de travail pour laquelle autorités hiérarchique et fonctionnelle sont disjointes).</p> <p>Le temps de pilotage de certains échelons hiérarchiques n'est pas toujours suffisant car ils prennent en charge des thématiques « orphelines » et sont absorbés par des missions de référent/chargé de mission.</p>	<p>B. Pilotage effectif par chaque échelon hiérarchique, pour chaque unité de travail</p>	<p>Clarifier les circuits de commande en faisant coïncider au maximum autorité hiérarchique et autorité fonctionnelle</p> <p>Limiter le rôle de référent thématique des encadrants</p> <p>Permettre la représentation de toutes les catégories d'unités de travail au CODIR</p> <p>Développer des outils de programmation et de suivi de l'activité</p>
<p>Le Parc est réactif, il parvient rapidement à mobiliser des compétences variées pour travailler sur un projet donné. Cette souplesse de fonctionnement doit être maintenue, mais encadrée pour ne pas mettre en cause les efforts de programmation et suivi de l'activité.</p>	<p>C. Maintien de notre capacité au travail transversal, entre unités de travail, de façon structurée</p>	<p>Sur certaines thématiques ou actions avoir recours au fonctionnement en mode projet : identifier les projets nécessitant ce type de fonctionnement (validation en CODIR), fixer les règles du projet (chef de projet, membres du groupe, durée, résultats attendus)</p>
<p>La plupart des unités de travail ont l'impression d'être surchargées, de ne pas pouvoir se tenir aux objectifs fixés pour une période donnée, ce qui génère lassitude et</p>	<p>D. Maîtrise du calendrier et de la charge de travail</p>	<p>Ne pas agir uniquement en réponse à des sollicitations externes → fixer nos priorités et objectifs, programmer (chaque unité de travail se dote d'une</p>

<p>découragement. La réservation des moyens humains nécessaires pour mener à bien une action est trop souvent implicite, et les participants sont mis devant le fait accompli au moment où les actions doivent se concrétiser.</p>		<p>stratégie et d'un plan d'action en cohérence avec la programmation budgétaire), mettre en place du suivi interne. Développer la logique de réservation de moyens.</p>
<p>Le territoire a une configuration géographique difficile, qui contraint à des déplacements longs. Les réunions ne sont pas toujours suffisamment préparées, elles rassemblent parfois trop de personnes avec des apports identiques. La visio-conférence est peu utilisée. Les modalités de maintenance des véhicules et matériels sont parfois trop contraignantes en temps et déplacements. Depuis plusieurs années, l'établissement a su réaliser des économies de moyens conséquentes, sans perte d'efficacité notable.</p>	<p>E. Rationalisation des moyens : maîtrise du volume des tâches non productives (transports, maintenance, réunions inefficaces)</p>	<p>Développer l'usage de la visio-conférence Préparer les réunions, définir la participation utile Limiter la centralisation de la maintenance au strict nécessaire Limiter la création de nouveaux outils, chercher regrouper les existants</p>
<p>Les rôles de référent thématique ont tendance à se multiplier, notamment dans les petits secteurs, ce qui conduit un même agent à faire « un peu de tout » sans avoir la possibilité d'approfondir les sujets sur lesquels il est mobilisé, d'où un risque de découragement, voire de difficulté à établir des échanges de bon niveau technique avec les partenaires. La souplesse du personnel pour s'approprier de nouvelles missions est un facteur de bon fonctionnement.</p>	<p>F. Cohérence de l'activité à l'échelle de chaque poste permettant notamment d'atteindre le niveau de technicité requis pour assurer la légitimité de l'action du Parc</p>	<p>Ne pas multiplier les fonctions de référent thématique pour une même personne.</p>